



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

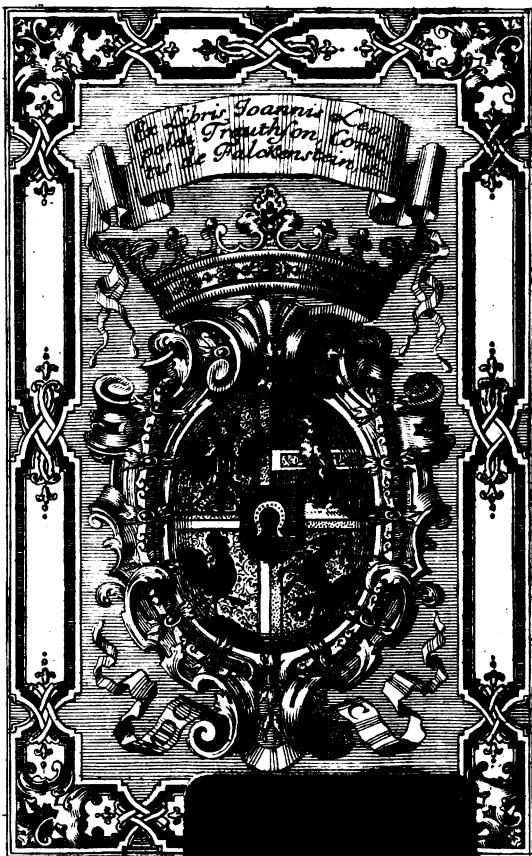
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BE. VI. Zz. 2.

MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K. K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

BE. 6. Zz. 2

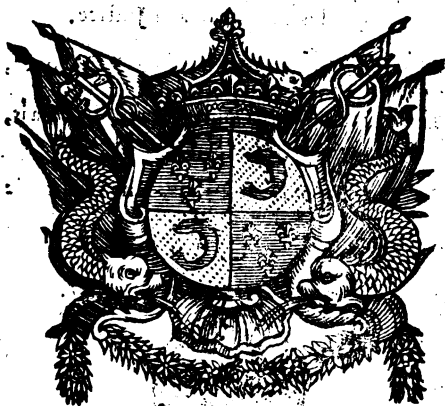
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

JANVIER 1682.



A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

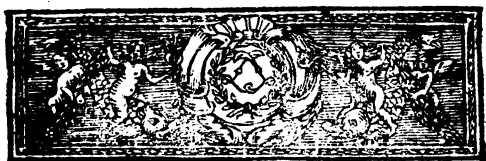
Chez **C. BLAGEART**, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.





MERCURE GALANT

JANVIER 1682.

N'ATTENDEZ pas,
Madame, que je
vous dône au com-
mencement de cette Année
un Abregé de toutes les Ac-
tions extraordinaires, qui
ont attiré au Roy de justes
Janvier 1682. A

2 MERCVRE

Eloges, pendant le cours de celle qui vient de finir. Elles ont esté en si grand nombre, si éclatantes, & accompagnées de circonstances si glorieuses, que pour dire seulement un mot de chacune, il me faudroit beaucoup plus de place, que la Lettre entiere que je vous envoie tous les mois ne m'en peut fournir. Les dernieres Actions de cet auguste Monarque, auxquelles on ne peut donner de nom, parce qu'elles font l'effet de la plus prudente & de la plus fine Poli-

rique dont on ait jamais entendu parler, ont fait la matière des plus longs Articles que j'aye employez dans ce que je vous ay écrit depuis trois ou quatre mois. Il a triomphé sans verser de sang. Il a trouvé le moyen d'entrer dans le cœur de ses Sujets qui ne l'avoient pas encor reconnu; & en empeschant leur ruine, il a détourné la Guerre dont l'Allemagne, & peut-estre toute l'Europe, alloit éprouver le triste ravage. A voir les mesures qu'il a prises, & le temps

A ij

4 MERCVRE

qu'il a choisy pour se faire rendre les soumissions qui luy estoient deuës, on peut dire que le Ciel luy avoit révelé les desseins de ceux qui prétendoient surprendre Stralbourg, afin qu'en les prévenant il pust maintenir la Paix; & mériter les noms de Conquérant & de Pacifique, en mesme temps que celuy de Grand. Ils luy estoient déjà deûs par les plus glorieux titres; & ces trois Devises qui ont été faites sur ce Monarque, conviennent fort bien à ces trois noms.

GALANT. 5

La premiere représente
un Coq qui chante, deux
Lyons qui fuyent, & une
Aigle qui s'envole. Ces deux
mots luy servent d'ame.
Terret cantu. Voicy quatre
Vers que l'on a faits sur cette
Devise.

*De ces deux grands Lyons admirons
la foiblesse,*

*· Ils fuyent quand du Coq ils enten-
dent la voix.*

*L' Aigle d'autre costé s'envole avec
vitesse,*

*· Et tremblante de peur, se cache dans
les Bois.*

Un Soleil qui apres des
pluyes continuelles rend le

A iij

6 MERCVRE

temps clair & serein , est représenté dans la seconde Devise , avec ces paroles. *Post bellum dat quietem.* On l'a expliquée par ces autres Vers.

*Si l'on voit le Soleil calmer un grand
orage,*

Abaisser quand il vent les plus furieux vents,

*LOVIS le Pacifique a le mesme
avantage,*

*Puis qu'en donnant la Paix il donne
le beau temps.*

La troisième est un Soleil, avec ces mots, *Nihil majus.*

Vous voyez , Madame, que la premiere de ces trois Devises, marque d'une ma-

GALANT. 7

niere fort ingénieuse, que le Roy est Conquérant ; la seconde, qu'il est Pacifique ; & la troisième , qu'il n'y a rien de plus Grand que Luy. Je laisse agir vos réflexions sur cette matiere , & me contenteray d'adjouter des Vers , qui ne sont tombez entre mes mains que depuis huit ou dix jours. Ils sont de M^r Chapelle, & ont pour sujet le dernier Voyage que Sa Majesté a fait en Alsace.

SS

A iij

AV ROY.

ES-tu d'accord avec les Cieux,
Pour qu'ainsi toujours la Vi-
ctoire

Dans ces Mois si capricieux,
Te suive à toute heure, en tous lieux,
Prince, à coup sûr victorieux;
Ou plutôt ne dois-je pas croire,
Quand je te vois laborieux
Plus qu'aucun dont parle l'Histoire,
Qu'entre les Roys tu sçais le mieux
A quel prix ont voulu les Dieux
Qu'un Héros achetast la gloire?

SE

En effet, c'est toy tous les Ans,
Qui si-tost que le Dieu des Vents
Chasse la bize, ou la resserre,
Dés l'Hyver ouvres le Printemps

GALANT. 9

*Par cent mille coups de Tonnerre,
C'est toy qui viens de battre aux chäps
Pour des Faits si fiers & si grands,
Qu'ils finiront presque la guerre,
Mesme avant que les fers tranchans
Du Laboureur fendent la terre.*

SS

*Non, non, pour mettre en scûreté
Dans la foy de l'Eternité
Les miracles que la Mémoire
Consacre à l'Immortalité,
Il faudra de nécessité
Qu'une simple & modeste Histoire
Rende un compte exact de ta gloire
A toute la Postérité;
Encore en sera-t-il douté,
Car, mon Prince, on a peine à croire
Ce qui ne peut estre imité.*

10 MERCVRE

Le Party de ceux de la Religion Prétenduë Reformée s'affoiblit de jour en jour, & les Abjurations qui se font de tous costez, donnent grande joye aux Catholiques. On en doit avoir beaucoup de ce qui est arrivé depuis un mois à M^r de la Richardiére. C'est un Homme qui a infiniment de l'esprit. Vous en serez convaincuë, quand vous aurez leû ce qu'il a écrit à une Dame dont il estime particulièrement le mérite. Je n'ay pû encor sçavoir s'il a abjuré

GALANT. II

publiquement. C'est une
Cérémonie dont j'auray soin
de vous faire part, quand on
m'aura fait la grace de m'en
donner des nouvelles. Sa
Lettre dont je vous envoie
une Copie, vous fera con-
noître les heureux moyens
dont Dieu s'est servy pour
le tirer de l'erreur.



12 MERCURE

2225225225552225

A MADAME DE ***

D'Amiens ce 14. Dec. 1681.

ENfin, Madame, par un effet admirable de la providence de Dieu, M^r l'Evesque d'Amiens, vous, & moy, qui estions dans des sentimens opposez, sommes aujourd'huy d'accord; & parce que je suis vaincu en deux manieres, je prétens estre le plus heureux & le plus glorieux Vainqueur du monde. Vous sçavez, Madame, avec quelle opiniâtré je me suis emporté

contre tous ceux qui ont entrepris de me combattre sur la Religion que j'ay professée, & que la peinture qu'on m'avoit faite de l'Eglise Romaine avoit gravé dans mon cœur une si horrible aversion pour elle, que je ne pouvois en entendre parler sans frémir. En cet état je suis venu en cette Ville à dessein de passer en Hollande, & d'y mener durant quelque temps une vie un peu plus libre que je ne faisois à Paris. La violence que je me fis en m'éloignant de vous; la nécessité où vous me réduisiez de vous aimer sans aucun mélange

14 MERCURE

des sens, & le desespoir où j'estois de ne pouvoir ny vous obeir ny me satisfaire, m'eurent bien-tost mis en un état qui me rendit impossible la continuation de mon Voyage. Ma foiblesse fut si grande à deux journées de vous, qu'il y avoit fort peu de différence entre la mort & le peu de vie qui me restoit. Dieu m'ayant redonné quelques forces, je me préparois à passer plus avant, lors qu'on me dit que M^r l'Evesque d'Amiens ayant sçeu que le Prédicateur nommé par luy pour prêcher l'Avent dans son Eglise Cathédrale, estoit indisposé, a-

GALANT. 15

voit surpris tres-agreablement tout le monde en montant en Chaire le premier jour de l'Avent, & qu'il avoit ravuy tout son Auditoire, tant par l'éloquence qui luy est comme naturelle, que par sa doctrine & sa pitié; de sorte que toute la Ville n'estoit pleine que des benédictiones qu'on luy donnoit, le voyant à l'âge de soixante-huit ans entreprendre une aussi longue & aussi pénible course que celle d'un Avent entier, de peur que ses Enfans ne manquassent d'Ouvriers qui leur rompissent le Pain de la Parole de Dieu qui les de-

voit nourrir. Je vous avouë, Madame, que je fus tenté de la curiosité de l'entendre, ~~et~~ surtout dans un Lieu où je ne serois point connu. J'y allay donc le Lundy d'assez bonne heure pour estre fort bien placé, ~~et~~ je ne sçay quelle vénération me toucha, dès que je vis ce Prélat en Chaire ; mais il me sembla que tous ceux que j'avois entendus jusque-là n'avoient esté que de faux Prophetes, sans autorité ~~et~~ sans mission. Tout ce qu'il dit me parut un assemblage de veritez dont je restay convaincu ; ~~et~~ quoy qu'il n'eust touché aucun Point de Controverse,

GALANT. 17

je garday tant de respect pour son Caractere, que je ne fis jusqu'au lendemain que méditer sur le zele de cet Evêque, qui pouvant jôir en repos d'un grand Revenu, & n'ayant plus de nouvelle réputation à acquérir en prêchant, se soumettoit à tant de fatigues purement pour l'amour de Dieu, & pour le salut du prochain. Sur cela je considéray la merveille que la Providence Divine opere incessamment, en conservant la Foy au milieu des desordres qu'on voit quelquefois régner entre certains Ecclesiastiques ; les miracles continuels

Janvier 1682. B

18 MERCURE

qui confirment la sainteté de l'Eglise, & son autorité par celle de ses Membres; & comme je ne trouvois point tout cela dans nostre prétendue Eglise, & que je voyois une succession non interrompue d'Evesques & des plus beaux Esprits du monde, qui avoient esté attachez à l'Eglise Romaine, & parmy nous seulement quelques Esprits chagrins (je n'ose rien dire davantage) & ennemis de l'ordre & de la subordination, j'en tiray la conclusion que nostre Secte estoit plutost une Cabale qu'une Religion; & me sentant d'ailleurs

pénétré des Veritez morales &
 chrestiennes que M^r l'Evesque
 d'Amiens a prêchées jusqu'icy, je
 me suis rendu à la Grace, qui
 m'a pressé de sortir des erreurs de
 l'esprit & du cœur dans lesquelles
 j'ay vécu. Mais comme j'ay
 pour vous tout le respect imagi-
 nable, & que vous avez d'au-
 tant plus de pouvoir sur ma vie,
 qu'elle va estre réglée sur le pied
 de vos volontez & de vostre
 vertu, je crois que je n'en puis
 absolument disposer sans vous
 avoir consultée. J'attendray donc
 en cette Ville vos sentimens sur
 le genre de vie que vous croyez

B ij

20 MERCURE

le plus propre à faire mon salut, après que je seray rentré dans l'Eglise d'où nos Peres nous ont arrachez. C'est ce que je suis résolu de faire au premier jour, & cependant je me fortifieray dans le dessein que j'en ay, par le reste des Prédications de ce pieux & zélé Prélat, à qui j'espère de donner la joye de mon retour dans le véritable Troupeau du Divin Pasteur. Vous voyez bien, Madame, que je suis vaincu du costé du Ciel pour le véritable culte qu'il faut rendre au Créateur, & du costé de la Terre pour la véritable amitié

qu'il faut avoir pour les Créatures. Me voila tel que vous me desiriez il y a longtemps. En quelque état que je sois, j'y conserveray toujours la parfaite estime que je dois faire de vostre mérite, & le souvenir des obligations que j'ay à vostre vertu, & je seray toute ma vie avec un profond respect, Madame, vostre &c.

J'ay bien de la joye, Madame, que la Fable de M^r Richebourg Avocat au Parlement de Toulouse, que je vous ay envoyée depuis

22 MERCURE

fix jours dans ma X V I.
Lettre Extraordinaire sous
le titre de *l'Origine des Ba-*
gues, vous aye autant plû
que vous me le témoignez.
En voicy une seconde qui
vous fera voir que son gé-
nie est toujours aisé, & que
ces sortes d'Ouvrages reçoivent de luy un tour naturel
qui les fait lire avec beau-
coup de plaisir.



SS2S2S2:2SS S222S2

LA FOURMY.

ET LE MOUCHERON.

F A B L E.

UNe Fourmy fort prudem-
ment

*Avoit choisy la lieu de sa retraite;
Dans un panchant sa Caverne estoit
faite,*

*Fort à couvert du soc, de la pluye, &
du vent,*

*Et pres d'un champ qu'on semoit
chaque année,*

Vers lequel la menoit sa petite trainée.

S2

*Elle avoit un merveilleux soin,
Et faisoit son plaisir d'estre labo-
rieuse.*

24 MERCURE

*Sa Famille, quoy que nombreuse,
Assidue au travail, de rien n'avoit
besoin.*

*Elle l'occupoit presque entiere
A monter un Epy de Blé,
Qui par malheur avoit roulé
Loin du trou de sa Fourmillere.
En donnant l'ordre, & poussant
fortement,*

*Elle prenoit beaucoup de peines;
Et comme pour trop faire elle estoit
hors d'haleine,*

*Un de ces Mouchérons, qui piquent
vivement,*

*La regardant de dessus un brin
d'herbe,*

*Luy dit d'un ton dédaigneux &
superbe;*

*Tu vis fort misérablement!
Les Dieux à ce travail, ô pauvre
Infortunée,*

Pour

GALANT. 25

Pour quelque grand forfait, t'au-
roient-ils condamnée?

Helas ! non, *luy dit-elle*, aux yeux
de Jupiter

Je fus toujours fort innocente;
Mais ce Dieu m'a donné la con-
duite prudente,

D'amasser en Eté dequoy vivre
l'Hyver.

De quelque fol espoir que l'or-
gueil t'entretienne,

Ma fortune vaut bien la tiéne.

Va, *dit le Moucheron*, Animal mal-
heureux,

Tu t'oses comparer, toy qui ram-
pes par terre,

A moy, qui vole quand je veux
Jusqu'en la Région où se fait le
tonnerre?

Loin de chercher ma vie avec
tant de sueurs,

Janvier 1682.

C

26 MERCVRE

Je prens pour aliment la manne
sur les Fleurs.

SS

On te peut appeller muete,
Ton lit n'est fait que de fétus
pourris;
Et moy, quand j'ay sonné le soir
de la Trompette,
Je vay chercher une douce re-
traite
Au fond des Roses & des Lys.
Avecque les Zéphirs tout le jour
je me jouë;
Je suy le Roy par tout, & les
Dames au Cours,
Et me collât sur une belle jouë.
Je puis me mettre au rang des
Jeux & des Amours.
Que si leur Eventail me fait quî-
ter la place,
Avant qu'abandonner ce rang,

Du même endroit dont l'on
me chasse,
Pour me vanger, je fais sortir
le sang.

§2

Les Chasseurs tout armez, redou-
tent ma puissance;
Lors qu'ils affustent le Gibier,
Si je les pique au nez, ils perdent
contenance,
Et d'un coup feur n'ont aucune
espérance,
Quand je ne leur fais point quar-
tier.

A moins qu'on ne soit insen-
sible,
Je suis dangereux & terrible.
Je suis le fleau de tous les Ani-
maux;
Je puis, piquant l'oreille des
Chevaux,

C ij

28 MERCURE

Démonter la Cavalerie;
Je fais mugir les Taureaux en
furie,
En m'enfonçant dans leurs
nazeaux.
Enfin je suis heureux autant que
redoutable;
Je fais ce qui me plaît, & m'é-
chape qui peut,
Et tu n'es qu'une misérable,
Tu meurs de faim, & t'écrase
qui veut.

22

*En peu de mots la Fourmy luy re-
plique.*

Vrayment, Monsieur le Mou-
cheron,
Vous faites fort le Fanfaron,
Et vous debitez bien vostre pa-
négyrique.
L'Eté vous prenez le grãd air;

GALANT. 29

Mais que deviendrez-vous
l'Hyver?

Qu'est-ce qu'Hyver, dit-il, bran-
lant la teste?

Elle luy repartit ; C'est une grosse
Beste,

Qui fait trembler tout le mōde,
dit-on,

Qui ne pardonne à pas un Mou-
cheron,

Et qui le fait périr en quelque
lieu qu'il fuye.

Plusieurs gouttes de grosse pluye

Tombant alors soudainement ;

Ah, cria-t-il, je meurs dans un
moment.

Ces lieux sont découverts, où
pourray-je me mettre?

Helas, si tu voulois permettre

Que dans ton trou je me misse
à couvert !

C iij

30 MERCVRE

Non, *luy dit-elle*, à Jupiter ne
plaife;

Après que ton orgueil te perd;
Fay-toy craindre, vole à ton
aife.

Pour moy, mon fort eft trop
heureux,

Je chéris mon repos, personne
ne me l'ofte,

Et je ne reçois pas pour Hôte
Un Animal fi dangereux.

Ah! prends pitié de moy, *dit-il*,
ma chere Amie,

Et pardonne à ma vanité.

*En achevant ces mots, une goutte de
pluye*

*Créva cet Insolent dans fa prof-
périté.*

25

*Ainsi faute de prévoyance,
Souvent un Orgueilleux se trouve
embarassé,*

*Et tombe en des malheurs qu'un
Homme bien sensé
Sçait éviter par sa prudence.*

Je vousay déjà conté plusieurs Avantures dont l'avarice a esté le fondement. Cette foiblesse , commune à beaucoup d'honnestes Gens , produit tous les jours des effets nouveaux ; & ce que j'ay à vous en dire encore aujourd'huy, est d'un caractère tout particulier. Un Officier d'une Ville , où le Droit-Ecrit est en usage, menoit une vie si retirée, qu'on pouvoit le croire uni-

C iiij

32 MERCURE

quement occupé des soins de sa Charge. Il en remplissoit les fonctions les moins importantes avec une application extraordinaire; & comme il avoit beaucoup d'esprit, il la rendoit profitable en mille petites choses qu'un autre que luy auroit négligées. Cela fit ouvrir les yeux aux moins clairvoyans, & connoître d'où partoît cette vigilante exactitude qu'il pouffoit jusqu'à l'excès. Il eut beau dire à ceux qui luy reprochoient son trop d'attachement aux

affaires, que pour se rendre habile Homme, il falloit donner ses plus beaux jours au travail & à l'étude. On s'apperceut aisément par les épargnes qu'on luy voyoit faire, que s'il renonçoit à tous les plaisirs, c'estoit pour fuir la dépense. Jamais surtout on n'avoit pû l'obliger à rendre visite à aucune Femme. Il convenoit que pour se polir l'esprit, il falloit voir le beau Sexe; mais le solide que l'on acquiert dans le Cabinet, luy sembloit toujours à préférer

34 MERCURE

au brillant; & comme en voyant les Belles, il est difficile quelquefois de se dispenser de contribuer aux frais d'une agréable Partie, il aimoit mieux se promener solitairement, ou avec un seul Amy, quand il avoit besoin de relâche, que d'établir des Societez dangereuses pour sa bourse. Il vescu jusqu'à trente ans resserré de cette sorte; & enfin, tout invariable qu'on le croyoit, s'il est permis de se servir de ce terme, il luy prit envie de tâter du Sacre-

ment. Il avoit du bien, & pour en priver des Parens collatéraux qu'il s'imaginoit souhaiter sa mort, il jetta les yeux sur une jeune Personne qu'il sçavoit avoir de l'argent comptant, & dont le visage luy estoit connu pour l'avoir veüe souvent à l'Eglise. La Belle avoit beaucoup d'agrément dans sa personne, & quoy qu'elle n'eust encor que dix-sept à dix-huit ans, son esprit & sa sagesse répondoient à sa beauté. La Charge de l'Officier luy faisant tenir un rang

36 MERCURE

fort considérable , sa demande fut receuë avec plaisir d'une vieille Mère à qui cette Fille estoit demeurée unique Malgré le bruit qui couroit de l'avarice du Postulant , on crût que la Belle ayant l'humeur tres - insinuante , viendrait aisément à bout de le corriger de ce défaut. En effet elle sçeut si bien le ménager , qu'estant devenuë sa Femme , elle obtint de luy la plûpart des choses qu'elle pouvoit souhaiter selon sa naissance. Tout alla fort bien dans la

Maison ; & si la maniere dont il regla sa dépense en bannit le superflu , ce fut sans aucun retranchement de ce qui entre dans le nécessaire. Il avoit assez de bien pour estre plus magnifique en équipage & en meubles ; mais ce qu'il fit pour la Belle , fut fait d'assez bonne grace pour luy donner lieu d'en estre contente. Cette marque du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit , ne la flata pas long-temps. Ce qui devoit luy aider à l'affermir , fut ce qui servit à le détruire , &

38 MERCURE

tout l'amour qu'il montrait
 pour elle n'eut point la force
 de changer un caractère qui
 luy estoit naturel. Il n'y avoit
 encor que deux mois que la
 Belle & luy estoient en mé-
 nage, lors qu'on s'aperçeut
 qu'elle estoit grosse. Les pre-
 miers soupçons qu'en eut
 l'Officier, luy donnerent du
 chagrin, & ce chagrin s'aug-
 menta par la certitude de la
 chose. Quoy qu'il se fust
 marié pour avoir lignée, il
 luy fâchoit de l'avoir si-tost,
 & une si prompte fécondité
 luy faisant envisager quelle

en seroit l'étendue, il se crût déjà chargé d'un nombre d'Enfans qui l'épouvantèrent. Ce malheur rendant sa ruïne inévitable (car les Avarés se tiennent toujours ruinez de tout) il résolut d'y apporter du remede; & quand sa Femme luy eut donné une Fille , dont elle accoucha tres-heureusement , il la pria d'agréer qu'ils eussent chacun leur Chambre. Ses raisons furent qu'il valoit mieux avoir un jour le plaisir de se voir faire la cour pour cette Fille , qu'ils ma-

40 MEROVRE

riéroient richement, que se
jetter dans les embarras de
la nombreuse posterité qui
leur estoit infailible s'ils n'y
mettoient ordre. Quoy que
dans un âge qui n'invitoit
pas à garder le Célibat, la
Belle estoit trop bien née
pour refuser le Party. Elle
l'accepta sans en faire aucu-
ne plainte; & comme le peu
d'amour que luy montrait
son Mary, le rendoit indi-
gne de sa tendresse, elle
témoigna se tenir heureuse
de la séparation qu'il luy
proposoit. Il luy laissa son

Appartement, & en choisit un pour luy dans l'endroit de la Maison le plus éloigné du sien. Il fit encor plus. Il appréhenda la tentation, & pour se mettre à couvert de toute surprise, il cessa de luy rien dire de rendre, & de luy faire aucunes caresses. Un procédé si peu raisonnable fit bientôt éclat par tout. On ne pouvoit concevoir comment la crainte d'avoir trop d'Enfans estoit capable d'obliger un Homme à faire si-tost divorce avec une Femme qu'il estoit

Janvier 1682.

D

42 MERCURE

fort difficile de voir sans prendre pour elle plus que de l'estime. Ses Parens & ses Amis luy en firent cent reproches. Ils crurent d'abord le faire rentrer dans son bon sens, en luy rapportant les contes qu'on faisoit de luy dans toute la Ville; & le trouvant insensible à cette sorte de honte, ils luy demanderent s'il sçavoit bien à quels périls il exposoit une jeune & fort aimable Personne, qui ne recevant de luy aucune marque d'amour, pouvoit chercher à

s'en consoler, & n'estoit que trop bien faite pour se faire des Amans quand elle voudroit souffrir qu'on luy en contaſt. Ces remontrances n'eurent point d'effet. Il répondit qu'il ſe tenoit ſeûr de la vertu de ſa Femme, & que quand meſme il auroit à craindre qu'elle n'ouvriſt l'oreille aux douceurs, il conſentiroit plus volontiers à partager la diſgrace de force honneſtes Maris, qu'à courir le riſque de tomber dans la miſere. Apres tous ces vains efforts, on fit agir

D ij

44 MERCVRE

des Religieux sur le motif de la conscience. Ils représenterent à cet obstiné Mary tous les desordres qu'une conduite pareille à la sienne pouvoit causer dans un Mariage ; que si la Vertu estoit d'abord la plus forte, on devoit craindre que le temps ne l'affoiblîst ; que l'indifference prenoit insensiblement la place que l'amour abandonnoit ; que mille froideurs en estoient la suite ; que le mépris succedoit à ces froideurs ; & que bien souvent quand on

vouloit arrester le cours du mal, il avoit jetté de si profondes racines qu'on ne pouvoit plus y remedier. La négociation de ces charitables Peres ne pût l'obliger à changer de sentimens. Il se prétendit assez bon Casuite pour pouvoir sans eux décider les Cas qui le regardoient ; & les renvoyant dans leur Convent, il les pria de ne se meller que de leur Regle, sans se mettre en peine s'il couchoit ou non avec sa Femme. Tous les soins qu'on prit s'estant

46 MERCURE

trouvez inutiles , on fut contraint de l'abandonner aux durs conseils de son avarice. Sa façon de vivre fut toujours la mesme , & il passa cinq ou six années sans se souvenir qu'il fust marié. La Belle à qui ses Parens parloient souvent d'un procédé si bizarre , tournoit la chose en plaisanterie , & par un trait de sagesse qu'on ne peut assez louer , elle fuyoit d'autant plus le monde , que l'indifférence de son Mary devant exciter son ressentiment , on eust pû la soupçonner , si elle

eust souffert des Adorateurs, de chercher l'occasion d'une agreable vangeance. Elle avoit encor sa Mere qui étoit fort riche, & qui ayant beaucoup de vertu, voyoit avec grand chagrin le peu d'union de son Gendre & de sa Fille. Elle la plaignoit sans la blâmer, & sçavoit bien que tant qu'elle veilleroit sur sa conduite, la considération qu'elle avoit pour elle, jointe aux conseils qu'elle en recevoit, ne luy laisseroit donner aucune prise à la médisance; mais elle appréhen-

48 MERCURE

doit qu'après sa mort qu'elle envisageoit fort proche, elle n'eust enfin de la foiblesse, & que le juste dégoust que luy donneroient avec le téps les froideurs de son Mary, ne la forçast d'oublier ce qu'elle devoit à sa propre gloire. Après qu'elle eût révé à mille moyens de prévenir ce malheur, se voyant sujette à des étourdissemens qui de jour en jour faisoient craindre pour sa vie, elle s'avisa d'un expédient aussi singulier qu'elle en trouva l'effet immanquable. Elle fit
un

un Testament solennel, par lequel elle institua sa Fille unique heritiere de tous les biens, les substituant au second Enfant qui naîtroit d'elle, à condition que si sa Fille mourroit sans qu'elle laissât plus d'un Enfant, ils retourneroient à des Neveux, Fils d'un de les Freres. Elle mourut dans les derniers mois de l'année 1680. peu de temps apres qu'elle eut fait son Testament. Il fut ouvert avec les formalitez requises; & par la clause de la substitution, il fut aisé

Janvier 1682.

E

50 MERCURE

de connoître qu'elle avoit voulu mettre son Gendre en nécessité de bien-vivre avec sa Fille. Les biens qu'il perdoit, s'il n'avoit qu'un seul Enfant, estant pour luy une douce amorce, il n'eut plus besoin qu'on le prêchast pour se faire un grand scrupule du genre de vie qu'il avoit mené. Il pria la Belle de ne s'en plus souvenir, & luy trouva plus de répugnance pour un nouveau mariage qu'elle n'en avoit montré pour la séparation. Elle dit longtems qu'il luy suf-

GALANT. 51

fisoit de jouir pendant sa vie du bien que sa Mere luy laissoit , & qu'il devoit peu luy importer qui en jouiroit apres la mort ; mais elle eut beau contester , son devoir & sa vertu firent ceder toute autre raison. On luy fit considerer que quelque sujet qu'elle eust de se plaindre , c'estoit un Mary qui la prioit , & enfin on les remit bien ensemble. Elle a continué à estre féconde , & est accouchée d'un second Enfant depuis six semaines. Il ya grande apparence que

E ij

52 MERCVRE

le Mary voudroit bien s'en tenir là ; mais comme il craint que la Belle n'eust peine à s'accommoder d'une seconde réunion apres une nouvelle rupture , & qu'il fait réflexion que si l'un de ses Enfans venoit à mourir, les biens de la Mere luy échaperoient, on croit qu'il hazardera de se charger d'un troisiéme. On est du moins fort persuadé que sa lignée ne s'étendra pas plus loin, à moins que quelque Parent officieux ne veuille encor substituer quelque

Terre , pour un quatrième
Enfant.

La surprenante diversité de
Jetons qu'on fait tous les ans
dans le Royaume , marque
la puissance & la grandeur
de l'Etat. Le seul Trésor
Royal en distribué vingt-fix
mille d'argent , & sept cens
d'or. On fait largesse de
tous les autres à propor-
tion ; & comme il s'en
fabrique de plusieurs sortes,
on peut dire que le nom-
bre monte presque à l'infini-
ny. La France seule est ca-
pable de soutenir une dé-

E iij

54 MERCURE

pense si souvent réitérée, & elle est aujourd'huy la première de toutes les Nations, comme son Roy en est l'admiration & l'étonnement. Je viens à une description particulière de chaque Jeton, selon l'ordre de la Planche que je vous envoie gravée & chiffrée à mon ordinaire. Vous n'y trouverez que les Revers. Il seroit inutile de faire graver plusieurs fois le Portrait du-Roy, puis qu'il occupe la Face droite de presque tous les Jetons, & que d'ailleurs j'en

ay donné de beaucoup plus
grands dans des Médailles,
& par consequent plus res-
semblans , ce que l'on fait
graver en petit n'ayant ja-
mais toute la ressemblance
qu'il faut, pour bien repre-
senter un Monarque , qui
n'a jamais eu d'égal.

TRESOR ROYAL.

I.

Le Roy est représenté à
la Face droite de ce Jeton, &
au Revers on voit un Pal-
mier, & ces mots autour, *Co-
litur in Triumphos*, pour mar-
quer que ce grand amas de

E iiij

56 MERCURE

Finances ne se fait que pour la grandeur de Sa Majesté. On lit dans l'Exerque, *Ærarium Regium. M. DC. LXX XII.* Cette Devise est de M^r Charpentier de l'Académie Française, & la graveure de M^r Rottier.

MAISON DE LA REYNE.

II.

Le Portrait de la Reyne occupe la Face droite. On voit au Revers un Autel avec un Sacrifice. Ces mots sont autour, *Hæc illius arma 1682.* pour faire connoître que lors que le Roy cōbat, cette Prin-

cesse implore les graces du Ciel au pied des Autels. M^r Chéron a gravé cette Devise qui est de M^r de la Fériere.

MAISON DE MADAME
LA DAUPHINE.

III.

Cette Princesse se voit d'un costé , & un Oranger est représenté de l'autre. Ces paroles sont autour , *Aurea dabit 1682*. On a voulu faire voir par là , que comme cet Oranger promet des Fruits, on espere aussi que la grosse de Madame la Dauphine continuant , elle donnera

58 MERCVRE

d'heureux Fruits de son mariage.

POUR LES BATIMENS.

IV.

On voit au Revers du Portrait du Roy , le Soleil avec ses douze Maisons , & ces mots autour , *Decus adiicit Hospes.*

Celuy qui les occupe en fait toute la gloire.

On lit sous l'Exerque, *Ædif. Regia.*

POUR LES PARTIES

CASUELLES.

V.

Plusieurs Pavots sont au

GALANT. 59

Revers, & les paroles suivantes sont autour, *Placidus dat ducere somnos*; ce qui marque que comme les Pavots donnent un sommeil tranquille à ceux qui en prennent, on peut de même dormir en repos, après qu'on s'est acquité du Droit annuel pour la conservation des Charges qui sont obligées de le payer. L'Exerque est rempli des mots suivants, *Ius annua pensionis concessum*. M. D C. LXX XII. La Devise est de M^r Charpentier, & la graveure de M^r le Ferme.

60 MERCURE

POUR LA CHAMBRE

AUX DENIERS.

VI.

Le Revers représente un Soleil qui pénètre de ses rayons un Verre taillé à facettes. Ces paroles sont autour, *Ordine dispensat diverso*, pour faire voir qu'encor que le Soleil répande de ses rayons en plusieurs endroits de ce Verre à cause de ses facettes, il ne laisse pas de le pénétrer avec une égalité admirable; ce qui se pratique ordinairement en la distribution des Deniers des Menus. On lit

GALANT. 61

dans l'Exerque , *Chambre aux Deniers 1682.* Ce Jeton est gravé par M^r Loire.

POUR L'EXTRAORDINAIRE
DES GUERRES.

VII.

On voit au Revers un Soleil brillant , & sans nuages , & autour , *Et fulmen sine nube parat* , pour faire connoistre que le Roy estant au milieu de sa Cour , & luy faisant préparer de nouveaux divertissemens , se rend de Fontainebleau à Strasbourg. On lit sous l'Exerque , *Extraordinaire des Guerres. 1682.* Cette

62 MERCURE

Devise est de M^r de Santeuil,
& la graveure de M^r Ger-
main.

POUR L'ORDINAIRE
DES GUERRES.

VIII.

Le Revers fait voir un So-
leil qui forme en mesme
temps deux nuages , dont
l'un produit des Foudres , &
l'autre de la Rosée. Les paro-
les sont, *Rorem, & fulmina mit-
tit.* Il est aisé d'en faire l'ap-
plication , & de voir que
comme le Soleil fournit les
Foudres & la Rosée , le Roy
peut aussi donner la Paix &

GALANT. 63

la Guerre. Ces mots sont sous l'Exerque, *Ordinaires des Guerres, Paparel. Tresf. 1682.* Ce Jeton a esté gravé par M^r Chéron.

POUR L'AMIRANTE.

IX.

La Face droite représente M^r le Comte de Vermandois Amiral de France ; & le Revers , un Gouvernail , avec ces mots , *Legem ponit aquis* 1682. qui fait connoistre que comme le Gouvernail regle le Vaisseau , l'Amiral est celuy qui en donnant l'ordre, semble donner des Loix

64 MERCURE

à la Mer. La Devise est de M^r Quinaut, & la graveure de M^r Loire.

POUR LES GALERES.

X.

Les Armes de M le Marechal Duc de Vivonne General des Galeres de France, sont d'un costé, & de l'autre on voit un Aigle en l'air prest à fondre, avec ces mots, *Tout me cede ou me fuit* 1682. pour marquer qu'il faut céder aux Galeres du Roy, ou fuir devant elles. La Devise est de M^r Charpentier, & elle a esté gravée par M^r Chéron.

GALANT. 65

POUR L'ARTILLERIE.

XI.

On voit d'un costé les Armes de M^r le Duc du Lude, avec deux Canons pour Supposts , & autour , *Artillerie de France*. Le Revers est rempli d'un Trophée d'Armes, avec ces mots, *Fama est obscurior armis 1682.* qui marquent que ce qu'on publie de ce grand Maistre est beaucoup moindre que ses actions. M^r Ory a gravé ce Jeton.

Janvier 1682.

F

66 MERCURE

POUR LA VILLE DE PARIS.

XII.

La Face droite représente les Armes de M^r le Prevost des Marchands. On lit autour, *Troisième Prevosté de M^r de Pomereu, Conseiller d'Etat Ordinaire 1682.* La Ville de Paris est au Revers du costé du Louvre, où l'on voit le Pont-Neuf, l'Isle du Palais, & l'Eglise Nostre-Dame. Le Soleil est au dessus dardant ses rayons. Les paroles sont, *Vivimus aspectu*; ce qui marque que Paris tient du Roy, sa grandeur & sa richesse. Cette De-

GALANT. 67

vise a esté gravée par M^r
Ory.

POUR LES PONTS
ET CHAUSSEES.

XIII.

On voit des Ecluses au Re-
vers, & ces paroles se lisent
autour , *Et legem ponebat*
aquis; ce qui fait voir le grand
soin qu'on apporte à rendre
les Chemins publics com-
modes. On lit sous l'Exer-
que , *Rei Itinerariæ operamque*
pub. 1682. La graveure est de
M^r Chéron.

68 MERCURE

POUR LA VILLE DU HAVRE
DE GRACE.

XIV.

On ne doit pas donner le nom de Jeton à cet ouvrage, & il peut passer pour Médaille. On la doit aux soins de M^r le Duc de S. Aignan, & aux Maire & Echevins du Havre, qui en ont fait distribuer beaucoup à la Cour. On y voit d'un costé le Soleil, au dessus d'une Merlete, avec ces mots, *Cor ut Sol.* On sçait qu'il y a des Merletes dans les Armes de M^r le Duc de S. Aignan. Quoy que cet

GALANT. 69

Animal n'ait ny bec ny pat-
tes, il ne laisse pas d'avoir un
cœur enflammé comme le
Soleil. Ces paroles sont au-
tour de la Médaille, *Soli super
omnes amabili, atque terribili.*
On voit dans l'autre Face un
Soleil au dessus d'une Sala-
mandre, avec ce mot, *Accende.*
La Salamandre estoit le corps
de la Devise de François I.
qui permit à la Ville du Ha-
vre de la prendre pour ses
Armes. On lit autour de cet-
te Face, *Soli Regiis & aternis
constat ardoribus.* Cette Médaille
a esté gravée par M^r Mavelot
Fils.

70 MERCURE

On a fait encor plusieurs autres Jetons , que vous ne trouverez pas dans la Planche que je vous envoie. Il y en a un des Conseillers, Notaires du Roy, & un autre des Etats de Cambray. Le Roy est à la Face droite du dernier, & le Revers represente la Ville de Cambray. Ces paroles sont autour, *Dulcius vivimus*. Ce qui fait connoître que depuis que cette Ville est sous la domination de sa Majesté, ses Habitans vivent avec beaucoup plus de tranquillité & de repos qu'aupa-

ravant. Ce Jeton a esté encor
gravé par M^r Mavelot Fils.

Il m'est tombé depuis peu
de jours une Lettre fort ga-
lante entre les mains. Je
vous en fais part. Elle est du
Berger de Flore, à une Pa-
rente Religieuse, qui souhai-
toit qu'il luy écrivist en Vers.



25252:52225225525

A MAD. D. C. FILLE
du M. des Req. Religieuse
de la Visit. à Tr.

Sous l'agrément de la grande
Vestale,
Qui dans vostre Convent exerce
d'un air doux
Son autorité Magistrale,
Je veux bien desormais, pour com-
merce entre nous,
Fournir des Vers au lieu de Prose,
Pourveu qu'en approuvant cette Mé-
tamorphose,
Dont un échantillon luy va paroistre
Elle consente aussy (icy,
Que vous fassiez pour moy la mes-
me chose,

Et

*Et nous laisse sur tout la douce libcrié
 Que permet ce genre d'écrire;
 Autrement adieu sa beauté,
 Il divertiroit mal, s'il ne faisoit
 pas rire.*

§§

*Mais quel titre donner à des Lettres
 en Vers,
 Qu'on glisse au Tour, ou par la
 Grille?*

*T mettray je, ma Mere? Ah tout-
 beau, jeune Fille,
 Vous n'avez pas encore assez passé
 d'Hyvers,
 Assez peu d'appétit à table,
 Assez l'air prude, & le ton mitigé,
 Assez le front chargé,
 Pour mériter un nom si vénérable.*

§§

*Ma Sœur vous sieroit mieux; mais
 ce mot me déplait;
 Janvier 1682. G*

74 MERCURE

*Eh quoy, vous le donnez aux Filles
de Village,*

*Qui viendront vous servir au plus
petit message.*

*A le mieux ménager vous aviez
intérêt,*

*Vous l'avez profané ; qu'il demeure
profane.*

*Je le laisse à Perrette, ou du moins
à Sœur Anne.*

SS

*Ma Cousine. Il est vray que nous
sommes Parens,*

*Mon Pere avoit deux Sœurs, l'une
fut vostre Mere;*

*Mais cousiner, n'est plus que pour
les bonnes Gens,*

*Et je pense qu'au Monastere
On cousine bien moins qu'en aucun
autre lieu.*

*Si l'on y cousinoit, on auroit trop
d'affaire,*

GALANT. 75

*Le grand soin est de s'y bien taire;
Et s'il est libre avec raison
D'y suivre au moins la mode à l'é-
gard du langage,
Et d'y parler en Filles de Maison,
Cousin, Cousine, & Cousinage,
Là, non plus qu'à la Cour, ne sont
plus de saison.*

SS

*Madame. A ce beau nom faites la
révérence;
Il vous traite avec grand honneur,
En Personne de conséquence,
Pour tout dire, en Fille de France.
Mais quoy, n'est-il point trop fla-
teur?
Ne pénètre-t-il point trop avant
dans le cœur?
En vérité j'ay grande répugnance,
Sçachant combien l'esprit est foible
& vain,*

G ij

76 MERCURE

De me servir d'un terme si mondain.

25

*Par quel mot donc commencer cette
Lettre?*

Demeureray-je sans début?

*Non, non, il s'en offre un que j'y
pourray bien mettre,*

*Ce n'est pas moi de Chien, ny mot
propre à rebut;*

*C'est le nom de l'Esprit, dont les
saintes lumières*

*Poussent mon ame fraide à son bien-
heureux but;*

*Il vous est deb, puis que par vos
prieres*

*Vous tâchez, comme luy, d'assurer
mon salut.*

22

*Je vous diray donc, ô mon Ange,
Que je voudrois... mais non, je ne
vous diray rien.*

*Je vais finir cet entretien,
Et si ce procédé vous paroïssoit étrange,
Pensez de grace, & pensez bien,
Que prenant un chemin qui n'est pas
ordinaire,
Dans les Pais grillez, où le Peuple
est severe,
Mes Vers sont en danger d'en estre
mal-traitez,
Quoy qu'ils ne cherchent rien qu'à
plaire.*

*Les bons desseins sont souvent
rejettez.*

*N'allons donc pas viste en affaires;
Pour la premiere fois, c'est, cher Ange,
assez faire,
Que de regler les qualitez.*

*On a eu nouvelles que
M^r l'Abbé de Grignan,
nommé d'abord par le Roy*

G iij

78 MERCURE 1

à l'Evesché d'Evreux, & depuis à celuy de Carcassonne, a esté sacré le 21. de l'autre mois, en présence d'un nombre infiny de Gens de marque qui s'estoient rendus de toutes parts au Lieu où se devoit faire la Cerémonie. M^r l'Archevesque d'Arles, Oncle de celuy dont je vous parle, (c'est le cinquième Prélat de cette illustre Famille donné à l'Eglise depuis soixante ans,) avoit souhaité qu'elle se fist dans sa Métropolitaine, comme dans le Poste le plus convenable &

le plus avantageux qu'on
 pût choisir pour luy donner
 de l'éclat ; mais par des rai-
 sons particulieres , elle fut
 faite à Grignan , & ce fut
 pour luy une fort grande
 consolation , de voir consa-
 crer Evêque M^r son Neveu
 dans le mesme endroit où il
 y a cinquante-deux ans qu'il
 reçut luy-mesme l'honneur
 de ce Caractere. L'Eglise de
 Grignan qui est tres-belle
 & tres-agreable , fut ornée
 d'un triple rang de la plus
 riche Tapissierie que l'on
 puisse voir , & ceux qui pri-

80 MERCURE

rent soin de l'orner ainſy, n'oublièrent rien pour parer l'Autel, qu'on vit éclairé d'un nombre incroyable de lumieres. La Cerémonie du Sacre fut commencée à neuf heures du matin par M^r les Evêſques de Vayſon, de S. Paul, & d'Orange, en préſence de M^r l'Archevêſque d'Arles, & de M^r l'Evêſque de Viviers, tous deux les plus anciens Prélats du Clergé de France, & elle dura juſques à deux heures apres midy. Il y eut une excellente Muſique par les ſoins de M^r

le Comte de Grignan, qui s'y cónoissant parfaitement, fit ramasser les plus belles Voix des environs, & les Instrumens qui la pouvoient le mieux assortir. Aussi l'assemblage s'en trouva-t-il si heureux, que tout le monde avoüa qu'on ne pouvoit rien entendre dont le concert eust plus de justesse. Tout ce grand monde qui estoit venu à cette Feste, fut traité chez luy au sortir de là avec une entiere magnificence. On sçait combien ses manieres sont honnestes; & sa

Maison estant une des plus belles, des plus logeables, & des mieux meublées de la Province, il est aisé de s'imaginer avec quel éclat il fit les choses, pendât tout le temps que cette belle & nombreuse Compagnie voulut passer à Grignan. La joye eust esté parfaite, sans l'indisposition de M^r le Coadjuteur d'Arles, que quelques accès de fièvre retenoient alors au Lit.

J'adjouâteray à propos de la Ville d'Arles, que son Académie Royale, qui s'est fait admirer dans toutes les

occasions d'éclat où elle a
pû paroître en public, ayant
eu avis que M^r le Duc de
Vendôme venoit en Pro-
vence, dont vous sçavez qu'il
est Gouverneur, se crût obli-
gée de luy faire compliment.
Ce fut M^r de Gageron de
Mejane, son Directeur, qu'
elle chargea de ce soin. Il
s'en acquita d'une maniere
si spirituelle & si délicate,
qu'il s'attira les justes éloges
de ce Prince, & d'un tres-
grand nombre de Gens de
qualité & d'esprit, qui tom-
berent tous d'accord qu'on

84 MERCVRE

ne peut parler plus juste, ny d'un air plus noble. Il donna par son discours une haute idée de l'établissement de cette Académie, & de la bonté que Sa Majesté avoit eüe, en l'honorant du titre de Royale par ses Patentes, de vouloir bien qu'on luy fist entendre que la plûpart de ceux qui formoient ce Corps, estoient des Gentilshommes d'un mérite connu, à qui la Paix ne permettant plus d'employer leur Epée à son service, inspiroit le zele de consacrer leur Plume à sa gloire.

Il parla en suite de l'alliance que ce mesme Corps avoit contractée avec l'Académie Françoise, & de l'augmentation que le Roy avoit encor faite par de nouvelles Patentes, de dix Académiciens au dela du nombre de vingt dont il estoit composé, avec cette glorieuse restriction, qu'on n'y recevroit à l'avenir que des Gentilshommes; ce qui fait connoistre quelle est l'estime que ce grand Monarque fait de cette Académie, qu'il a toujours regardée favora-

86 MERCURE

blement en la personne de
ses Députez.

Vous n'aurez pas sans-
doute oublié ce qu'un Ga-
lant Inconnu , qui prend le
nom de Geolier de soy-mes-
me, écrivit il y a quatre ou
cinq mois à Madame la Vi-
guiere d'Alby , pour luy de-
mander à estre reçu dans sa
nouvelle Secte de Philoso-
phes. La maniere dont il
s'est peint dans sa Lettre, l'a
persuadée de son mérite ; &
pour luy faire accorder ce
qu'il souhaite, elle ne veut
qu'apprendre son nom.

Voyez en quels termes elle
s'en explique.

222S 22S 22SSS 222S

R E P O N S E

D E

MADAME DE SALIEZ,
VIGUIERE D'ALBY,

Au Spirituel Inconnu qui luy a
demandé d'estre reçu dans la
nouvelle Secte des Philoso-
phes qu'elle établit en faveur
des Dames.

A Alby ce 18. Dec. 1681.

LE séjour que je viens de
faire à la Campagne, &
quelques embarras inséparables

du Veuve, m'ont privée de voir les *Mercur*es des mois passez. Lors que j'ay voulu reparer mes pertes, j'ay trouvé, Monsieur, dans le *Mercur*e d'Aoust, la Réponse que vous me faites sur la nouvelle Secte de Philosophes que j'avois proposée dans celuy de Juillet. Je suis bien marrie que vous ayez si long-temps attendu de mes nouvelles, & que dans une occasion si importante vous puissiez me soupçonner de n'avoir pas toute l'exactitude dont je fais profession.

Il est certain, Monsieur, qu'une agreable Marquise a fait naî-

tre mon Projet. Ses maximes singulieres ont trouvé des Censeurs. Je pris un jour la liberté de luy en parler, & j'osay concevoir l'esperance d'y faire apporter quelque changement; mais bien loin de la faire entrer dans mes sentimens, elle m'entraîna dans les siens. Je la trouvay plus sage que tous ceux qui la condamnoient; & voyant qu'elle avoit sçeu se faire des regles à part, pour ne pas s'assujétir aux contraintes que l'erreur & la coutume ont établies dans le monde, qui ne servent qu'à troubler nôtre repos, sans nous acquierir de

Janvier 1682. H.

90 MERCURE

veritables Amis, je ne la nom-
may plus que ma belle Philoso-
phe, & je formay le dessein que
vous avez veu, pour autoriser
ses opinions, qui sont devenues
les miennes. Je fus d'abord ani-
mée par l'esperance d'un ben-
reux succès. Je ne doutay point
que si des Hommes qui condam-
noient les plaisirs les plus inno-
cens, qui vouloient que leur Sa-
ge fust content au milieu des su-
plices, avoient trouvé tant de
Sectateurs; une Dame qui ne
propose qu'une vie douce & com-
mode, & qui enseigne à porter
la délicatesse, & la sensibilité

jusqu'à éviter l'ennuy , n'eust bien-tost un grand nombre de Disciples.

En effet , je vois venir de toutes parts des Personnes d'esprit & de merite , qui demandent d'estre instruites de nos maximes. Elles ont esté approuvées & enregistrées dans toutes les Académies. Tous les Hommes raisonnables ont jugé qu'ils pouvoient suivre sans honte , une route qui ne leur est montrée que par des Femmes, puis qu'elle conduit agréablement au repos de la vie , que tous nos Philosophes n'avoient cherché jusqu'icy que par des chemins fa-

cheux & pénibles. L'égalité des Sexes ne se conteste plus parmy les honnestes Gens. Ils demeurent d'accord avec vous, Monsieur, que l'injustice & la jalousie des Hommes nous ostent les moyens de faire connoître tout ce que nous valons. J'adjouteray, avec vôtre permission, que vous estes des Usurpateurs, qui sans aucun titre legitime avez pris possession de l'Empire du Monde. Les Dames se sont apperceuës il y a bien des Siecles de cette usurpation. Elles ont fait de temps en temps quelques efforts pour recouvrer leur liberté. Ces illustres

Amazones dont vous me parlez
 songeoient à vous détrôner ; &
 si le plus grand de vos Conqué-
 rans n'eust arresté leur progrès,
 les Dames commanderoient au-
 jourd'huy les Armées , & les
 Hommes fileroient. N'allez pas
 m'accuser de vouloir troubler
 l'ordre du monde. Le soin que
 je prens d'exciter les Dames à
 n'aimer qu'une vie douce, com-
 mode & tranquille , prouve as-
 sez que je hay l'esprit mutin,
 & que si je forme des desseins,
 ils ne sont pas de revolte ;
 mesme apres y avoir bien pen-
 sé, je trouve que vous n'avez

94 MERCURE

qu'un Empire imaginaire, & que nous regnons véritablement.

Oüy, Monsieur, vous estes nos Officiers, nos Soldats, nos Magistrats; & sans vous en appercevoir, si vous remontez à la source des plus grands événemens, vous trouverez toujours que les Dames y ont la meilleure part. Permettez-moy de dire que ces Anges font valoir icy bas les premiers mobiles, & jouissent du fruit de vos travaux. J'avoue pourtant que nous n'avons point de part au glorieux succès de la France contre ses Ennemis, mais c'est parce que

nostre Monarque forme luy seul ces vastes desseins, dont la prompte execution ne nous laisse rien à faire, & que ses résolutions sont comme cette vaillante & sage Minerve sortie du seul cerveau de Iupiter.

Il faut estre si convaincu des avantages de mon Sexe pourestre de nos Disciples, que je vous prie d'y faire de nouvelles réflexions avant que de vous engager dans une Secte où nous voulons gouverner. Je vous trouve digne d'y estre receu. Vous avez de grandes qualitez & de petits defauts, dont nous vous corrige-

96 MERCURE

rons , pourveu que vous ayez cette docilité que j'ay expliquée dans mon Projet. I'ay déjà si bonne opinion de vous , que je ne veux pas craindre que l'amour propre , qui nous trompe si souvent , vous ait fait faire une fausse peinture de vous-mesme. Mais comme la reception d'un Inconnu tireroit à consequence, & nous exposeroit à estre trompées par des Gens qui se figure-roient de valoir plus qu'ils ne valent , on vous prie , Monsieur , de nous apprendre vostre nom , & d'agir franchement avec des Personnes , aussi enne-mies.

mies de la dissimulation que de la contrainte. Je ne doute pas que la connoissance que nous souhaitons n'augmente nostre estime, & que vous n'obteniez la Médaille à nostre premiere Assemblée. I'ay receu tant de differens avis sur cette Médaille, que j'en ay suspendu la Fabrique. Ceux que vous me donnez sont justes & bien pensez; l'immortalité est assez de mon goût. Il ne tiendra pas à moy que l'on ne se détermine à suivre vos conseils. On a déjà décidé que nos Philosophes attacheront leur Médaille avec un Ruban vert,

Janvier 1682. I

98 MERCURE

qui signifiera l'esperance que nous avons de l'accroissement, & de la durée de nostre Secte.

Les Hommes & les Dames la porteront à l'endroit de leur Habit qui conviendra le mieux à leur ajustement. Il sera permis d'orner la Médaille de Pierres ; car bien loin de vouloir que nos Disciples soient sans Souliers , comme ceux de vos plus fameux Philosophes , nous n'en voulons point qui ayent des airs bas & de pauvreté. L'image de la misere est affligeante , & conviendroit mal aux Fins de nostre Secte ; mais aussi pourveu

que nos Prétendans ayent des
 airs & des manieres nobles qui
 réjoüissent les yeux, nous ne fe-
 rons point d'enqueste de leurs
 biens. Nous sommes déjà assez
 Philosophes pour sçavoir que les
 bonnes qualitez & les vertus
 relevent de l'empire de l'Esprit
 & de la Volonté, & non pas de
 celuy de la Fortune. Vous appren-
 drez le reste de nos intentions
 dans nostre Assemblée, Je vous
 en marqueray le temps & le lieu,
 si-tost que vous m'aurez appris
 vostre nom. Je ne suis que la
 premiere Disciple d'une Secte si
 considerable & j'assemble les

100 MEROVRE

Troupes que ma Marquise doit commander. I'ay quelque crédit auprès d'elle, & je vous promets, honneste & galant Inconnu, de ne rien negliger pour vous rendre l'important service que vous me demandez, & vous témoigner que je suis, Vostre tres-humble Servante,

LA VIGUIERE D'ALBY.

Le Jeudy, premier jour de cette année, Monseigneur le Dauphin fut fait Chevalier du Saint Esprit, avec les Cerémonies accoustumées; car quoy que la Croix & le

Cordon bleu luy eussent esté apportez en 1661. par les Officiers de l'Ordre (ce qui se pratique pour tous les Enfans de France si tost qu'ils sont nez) ce Prince n'estoit pas encor Chevalier , personne ne naissant avec ce Titre ; en sorte que tous nos Roys ont reçu l'Ordre de Chevalerie. Ils le reçoivent ordinairement le lendemain de leur Sacre, par les mains de celuy qui les a sacrez. Ainsi M^r le Cardinal de Joyeuse, Archevesque de Rheims, le conféra au Roy Louïs XIII.

& nostre auguste Monarque l'a reçu de M^r l'Evesque de Soissons, premier Suffragant de Rheims, pendant la vacance du Siege, ou en l'absence de l'Archevesque. Cet Ordre a esté institué par Henry III. Roy de France & de Pologne, qui voyant naistre plusieurs factions dans son Etat, jugea necessaire de serrer plus étroitement le nœud de l'obeïssance naturelle de ses Sujets, en faisant des Chevaliers, qu'il attacheroit à luy par une chaîne si forte,

que rien ne seroit capable de les détourner de leur devoir. Dans ce dessein il créa l'Ordre du Saint Esprit, qui fut approuvé du Pape. La premiere Cerémonie en fut faite dans l'Eglise des Augustins de Paris le premier de Janvier 1579. & le Nonce y assista au nom de Sa Sainteté. En instituant cet Ordre, dont les Statuts sont compris en 93. Articles, ce Monarque déclara qu'il l'érigéoit en memoire de ce qu'il avoit plû à Dieu de le conserver en la posses-

I iij

sion d'une seule Foy Catholique, Apostolique & Romaine, au milieu des contraires & diverses opinions qui estoient alors répandues de tous costez; & de ce que par l'inspiration du Saint Esprit, tous les cœurs de la Noblesse Polonoise s'étoient unis avec les Etats de ce Royaume & ceux du Grand Duché de Lithuanie, afin de l'élire pour leur Roy, le jour de la Pentecoste, Feste remarquable pour ce Prince, puis que le droit successif l'avoit appelé ce mesme

jour à la Couronne de France. Il ordonna que cet Ordre, dont luy & les Successeurs Rois de France feroient Chefs, Souverains & Grands Maistres, seroit composé de cent Chevaliers, parmy lesquels il y auroit quatre Cardinaux, quatre Archevesques ou Evêques, choisis entre les plus vertueux du Clergé, un Grand Aumônier, un Chancelier, un Trésorier, un Greffier, & Roy d'Armes; Que par Actes autentiques les Chevaliers feroient Preuve tout

au moins de trois Races de Noblesse; Qu'ils porteroient la Croix de Velours jaune orangé sur le costé gauche de leur Manteau., faite en forme d'une Croix de Malte, au milieu de laquelle il y auroit une Colombe figurée en broderie, & aux angles, des Rais & des Fleurs de Lys d'argent. Cette Croix de Velours jaune orangé, a esté faite depuis en broderie d'argent; Qu'ils porteroient une Croix d'or émaillée pendue au col à un Ruban bleu; Que le grand Collier

de l'Ordre seroit aussi d'or, fait à Fleurs de Lys, avec trois Chifres entrelassez de nœuds. Ces Chifres étoient la Lettre H, pour Henry III. la Lettre L, pour Louïse de Lorraine, sa Femme ; & un autre, dont le mystère est demeuré inconnu. Henry IV. ayant osté ces deux derniers Chifres, fit mettre en leur place des Heaumes, Timbres, & autres Trophées d'Armes entrelassez, d'où naissent des Flâmes & Bouillons de feu. Sous le Regne de Louïs XIII. on

voulut entremêler la lettre L, au lieu de la lettre H, qui fût pourtant cōservée par la résolution d'un Châpitre, pour le respect qu'on porta au Fondateur. La Devise de cet Ordre, qui excelle sur tous ceux des autres Monarques & Princes Chrestiens, a ces paroles pour ame : *Deo duce & auspice* ; Ce qui fait connoître que ceux qui la porteront doivent espérer un heureux succès de leurs entreprises, sous les auspices du Saint Esprit. M^r de Sainte Marthe rapporte qu'au Couron-

GALANT. 109

nement de Loüis de Tarente, Roy de Sicile, & de Jeanne I. du nom sa Femme, qui se fit le 25 de May 1352. jour de la Feste de la Pentecoste, ce Roy institua un Ordre de Chevalerie en l'honneur du Saint Esprit , dont les Chevaliers portoient pour Devise un Nœud d'or, qui devoit estre attaché à la poitrine, en signe d'une cordiale fidélité.

Tous les Chevaliers Commandeurs entourent leurs Armoiries du Collier du Saint Esprit, & de celuy de Saint

II0 MERCVRE

Michel, qui est en dedans,
& le plus proche de l'Ecu.
Les Prélats associez à l'Or-
dre, ne mettent autour de
leurs Armoiries qu'un Ru-
ban bleu, duquel pend la
Croix, parce que les Tro-
phées d'Armes ne sont pas
propres à l'Etat Ecclesiasti-
que. Les quatre Grands
Officiers, sçavoir, le Chan-
celier, le Prevost, Grand
Maistre des Cerémonies, le
Trésorier, & le Secretaire,
sont Commandeurs, & met-
tent le grand Collier autour
de leurs Armoiries. La Croix

GALANT. III

est de huit pointes, contour-
nées de quatre Fleurs de Lys,
& chargée en cœur d'une
Colombe au vol étendu
contre bas, pour représenter
le Saint Esprit. Je croy,
Madame, que vous appren-
drez avec plaisir le nombre
des Chevaliers qui vivent
présentement. M^r le Duc
de S. Simon & M^r le Mar-
quis de S. Simon, sont de
la Création de 1633. Voicy
ceux qui restent de la der-
niere Promotion.

MONSIEUR.

Monsieur le Prince.

II2 MERCVRE

Monfieur le Duc.

Monfieur de Verneüil.

M^r l'Archevefque d'Arles.

M^r l'Evefque de Mets.

M^r l'Archevefque de Paris.

M^r l'Archevefque de Lyon.

M^r l'Archevefque d'Auch.

M^r le Duc de Chaunes.

M^r le Duc de Luynes.

M^r le Marefchal Duc de
Villeroy.

M^r le Duc de Créquy.

M^r le Duc de Navailles.

M^r le Duc de Roquelaure.

M^r le Duc de Nevers.

M^r le Duc de S. Aignan.

M^r le Duc du Lude.

M^r le Marquis de Vardes.

M^r le Comte de Béringhen.

M^r le Duc de Montaufier.

M^r le Marquis de Polignac.

M^r le Marquis de Pópadour.

M^r le Marquis de Gamache.

M^r le Maréchal d'Estrades.

M^r le Comte de Guitaut.

PRINCES Etrangers.

Le Roy de Pologne.

M^r le Prince de Mekelbourg.

M^r le Prince de Somnine.

M^r le Duc Sforce.

M^r le Duc de Bracciano.

M^r le Marquis de Bethune
fut fait Chevalier, quand Sa
Majesté envoya l'Ordre au
Janvier 1682.

K

114 MERCVRE

Roy de Pologne , auquel ce Marquis le conféra.

Les Statuts portent , que deux Commandeurs de l'Ordre accompagneront le Novice qu'on doit recevoir. Le Roy nomma MONSIEUR , & Monsieur le Duc , pour accompagner Monseigneur le Dauphin. Ce Prince s'estant rendu dans la Chapelle du Chasteau de S. Germain , y communia par les mains de M^r le Cardinal de Bouillon , à qui la qualité de Grand Aumônier de France donne celle de Grand

Aumônier des Ordres du Roy. Sa Musique s'y fit entendre pendant la Messe. Elle estoit de la Composition de M^r Charpentier, dont je vous ay si souvent parlé. Mesdemoiselles Piche y firent paroistre leurs belles voix à leur ordinaire. Les devotions de Monseigneur le Dauphin estant achevées, il retourna dans son Appartement, & prit l'Habit de Novice. On luy donna des Chausses rousées de toile d'argent, en Bas de Soye, & des Escarpins

aussi de toile d'argent, avec la Mulle de Velours noir. Sa Toque estoit de même Velours, ayant tout autour un Cordon de Diamans, & le bord retroussé d'un Bouquet de gros Diamans, qui attachoit plusieurs Plumes blanches, au milieu desquelles estoit une Aigrette de Héron. Il avoit un Capot de la même étoffe, doublé d'une toile d'argent trait, & bordé d'une dentelle d'argent. Quantité de Diamans d'un grand prix couvroient le Collet. Si tost que Mon-

Seigneur le Dauphin se fut revêtu de cet Habit, M^r de Mesmes, President à Mortier, Prevost & Grand Maître des Cerémonies de l'Ordre, tenant son Bâton, & précédé de M^r du Pont Hérait, & de M^r Desprez Huissier du mesme Ordre, vint prendre ce Prince, & le conduisit à la Chambre du Roy. Aussi-tost Sa Majesté fit entrer dans son Cabinet les Commandeurs & les Grands Officiers, que le Héraut, par l'ordre de ce Président, avoit avertis de

se rendre en l'Appartement du Roy, à dix heures du matin. On tint Chapitre, & l'on arresta que Monseigneur le Dauphin seroit receu Chevalier. En mesme temps le Roy commanda que l'on fist entrer ce Prince. M^r de Mesmes l'ayant amené, il se mit à genoux devant le Roy; & Sa Majesté ayant tiré son Epée, l'en frapa sur chaque épaule, en disant : *Par S. Georges & par S. Michel, je te fais Chevalier.* On employe le nom de S. Georges en cette

Cerémonie, parce qu'il est l'ancien Patron de tous les Chevaliers. Et pour S. Michel, je croy, Madame, que vous sçavez que c'est un Ordre qu'il faut recevoir avant que d'entrer dans celuy du Saint Esprit. Louïs XI. l'institua à Amboise le premier d'Aoust 1469. à cause que les François honoroient particulièrement Saint Michel, comme l'Ange tutélaire du Royaume. En effet, on ne pouvoit mieux choisir pour confondre l'arrogance des Anglois, qui por-

toient des Dragons dans leurs Enseignes. Le Collier de l'Ordre de Saint Michel a ou deux formes differentes. C'estoit au commencement une espece de Cordon noué d'Eguillettes , & entouré de Coquilles , semblables à celles que portent les Pelerins, qui vont visiter le Lieu dédié en Normandie à ce Saint Archange; mais François I. qui avoit une devotion particuliere à Saint François d'Assise, changea les Eguillettes de ce Cordon en une Cordeliere tortillée , telle qu'on

qu'on la porte aujourd'huy
 meflée avec les Coquilles
 de la premiere Institution.
 On tient que Louïs XI. la
 fit en memoire du Roy Char-
 les VII. fon Pere, qui ho-
 noroit Saint Michel, com-
 me le Gardien Tutelaire de
 la France. Si l'on en croit
 Monstrelet dans fon Histo-
 re, il apparut combattant pour
 les François au Siege d'Or-
 leans en 1428. ce qui obli-
 gea ce Roy d'en faire pein-
 dre l'Image fur l'un de
 fes Etendars. Les Statuts de
 l'Ordre furent compris en
Janvier 1682. L

soixante & six Articles ,
dont l'un portoit qu'il seroit
composé de trente-six Gen-
tils - hommes de Nom &
d'Armes, sans reproche, qui
auroient le Roy pour Chef,
& qui seroient obligez de
laisser tout autre Ordre ,
excepté d'Empereurs , de
Roys , ou de Ducs. Ces
paroles , *Immensi tremor Ocea-
ni*, furent la Devise de celuy-
cy, & semblent vouloir mar-
quer que les François ayant
vaincu les Anglois sur terre
en plusieurs occasions im-
portantes ; peu de temps

avant d'Institution de cet Ordre , ne seroient pas moins redoutables sur mer à l'avenir, étant protégés par Saint Michel.

Louis XI. est le premier qui ait entouré ses Armoiries d'un Collier d'Ordre. Quoy qu'il y eust depuis fort long - temps des Ordres de Chevaleries en France , nul de nos Roys avant luy , n'en avoit ajouté les marques à ses Blasons. L'usage des Colliers ou Chaînes d'or mises au col des Chevaliers , n'étoit pas pourtant une nou-

veauté, puis que les Assyriens, les Egyptiens & les Perses, en avoient porté pour Symbole de leur Noblesse. L'Ordre de Saint Michel a esté en tres-grand honneur pendant quatre Regnes; mais par le malheur des temps, il perdit son lustre, & pour être devenu trop commun, il couroit risque d'estre aneanty, si Henry III. ne l'eust relevé en l'attachant à son nouvel Ordre du Saint Esprit.

La premiere Cerémonie qui avoit rendu Monseigneur le Dauphin, Cheva-

lier de Saint Michel, estant
achevée, on se rendit à la
Chapelle dans l'ordre qui
suit. M^r Desprez, Huissier
de l'Ordre, marchant à la
tête, estoit suivy de M^r du
Pont Heraut, & l'un & l'au-
tre precedoit M^r le Pré-
sident de Mesmes, Prévoist
& Grand-Maistre des Ceré-
monies de l'Ordre, qui avoit
à sa droite M^r le Marquis de
Seignelay, & à sa gauche
M^r le Marquis de Chasteau-
neuf, tous deux Secretai-
res d'Etat. Le premier est
Grand Trésorier de l'Ordre,

& le second en est Secretaire. M^r le Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat, Chancelier de l'Ordre, paroissoit en suite, & estoit suivy des Chevaliers, marchant deux à deux.

Sur la droite estoient M^{rs} les Marquis de Gamache & de Beringhen, & M^{rs} les Ducs de Saint Aignan, de Créquy, & de Luynes; & sur la gauche, M^r le Marquis de Berthune, & M^{rs} les Ducs de Montausier, du Lude, de Navailles, de Chaunes, & de Saint Simon. Son Altesse

Serénissime M^r le Duc estoit
 seul sur la droite. Son Altesse
 Royale marchoit apres aussi
 seul, & Monseigneur le Dau-
 phin ensuite. Sa Majesté les
 suivoit , précédée de deux
 Huissiers de sa Chambre
 avec leurs Masses d'or, der-
 riere lesquels à gauche , &
 un peu devant le Roy, estoit
 M^r le Marquis de Tilladet,
 Capitaine des Cent Suisses.
 M^r le Cardinal de Bouillon
 estoit un peu derriere à sa
 droite, en Camail & en Ro-
 chet. M^r le Duc d'Aumont,
 Premier Gentilhomme de la

Chambre, & M^r le Duc de la Rochefoucault, Grand-Maistre de la Garde-Robe, marchoient le premier à la droite, & le second à la gauche de M^r le Maréchal de Lorge, Capitaine des Gardes du Corps, qui suivoit Sa Majesté. Les Gardes du Corps qui s'estoient mis sous les armes dans la Salle, formoient une double haye dans la Court & sur l'Escalier, avec les Cent Suisses, dont les Tambours & les Fifres se firent entendre à la reste de la Marche. Sa

Majesté estant arrivée dans la Chapelle, se plaça sur un Fauteuil à son Prié-Dieu. Monseigneur le Dauphin, Monsieur, & Monsieur le Duc, eurent des Pliants. Celui de Monseigneur le Dauphin, qui estoit couvert de Velours violet à Fleurs-de-Lys d'or, avoit esté mis devant le Prié-Dieu, du costé droit. Monsieur fut placé un peu derriere le Fauteuil du Roy, & Monsieur le Duc derriere Monsieur. Les Chevaliers se placerent sur des Bancs que l'on avoit préparé à droit & à gauche.

130 MERCURE

Le Roy ne fut pas plustost assis, que M^r de Mesmes salua l'Autel. Les autres Grands Officiers ayant devant eux leur Huissier & leur Heraut, allerent ensuite faire les révérences à Sa Majesté & à la Reyne. Cette Princeesse estoit dans une Tribune, d'où elle vist la Cérémonie. Ils saluèrent aussi tous les Chevaliers, & ce salut fut un avertissement à la Compagnie, que l'on alloit commencer l'Office. M^r l'Archevesque d'Auch, Commandeur, & Prélat de l'Or-

dre , revestu de ses Habits Pontificaux , ayant entonné le *Veni Creator*, la Musique du Roy le continua. Cet Hymne étant achevé , ce Prélat salua l'Autel , donna l'Eau Benite à Sa Majesté , & commença la Messe. Les Grands Officiers firent à l'Offerte de nouveaux saluts à l'Autel , au Roy , à la Reine , & aux Chevaliers , & s'étant rangez ensuite , M^r de Mesmes toujours précédé par l'Huissier & le Héraut , vint faire un autre salut au Roy , pour l'avertir

d'aller à l'Offrande: Il fit aussi une révérence à Monseigneur le Dauphin , & une à Monsieur , pour avertir l'un & l'autre d'accompagner Sa Majesté. Le Roy apres avoir salué l'Autel & la Reyne , & s'estre tourné vers les Chevaliers à droit & à gauche, alla à l'Autel précédé par M^e de Mesmes, & accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Monsieur. Sa Majesté baisa la Patene , & ayant reçu le Cierge & l'Offrande des mains de Monseigneur le

Dauphin , qui les avoit pris de celles de M^r de Mesmes, elle les presenta à M^r l'Archevesque d'Auch ; qui officioit. La Poignée du Cierge estoit de Velours violet tanné, à Fleurs de-Lys d'or, & l'Offrande d'autant d'Ecus d'or que le Roy a d'années. Sa Majesté ayant fait de nouvelles révérences , fut reconduite à son Prié-Dieu, & après l'*Agnus Dei*, M^r le Cardinal de Bouillon luy presenta la Paix à baiser. Il l'avoit prise des mains du Sous-Diacre. La Messe étant

achevée , les Officiers recommencerent leurs révérences , & M^r. de Mesmes en fit une particuliere au Roy , pour l'avertir de monter sur un Trône qu'on avoit dressé pres de l'Autel , du costé de l'Evangile. Ce Trône estoit élevé de plusieurs marches sous un Dais de l'Ordre donné par Henry III. de Velours violet en broderie. Les Armes de France y sont my - parties avec celles de Pologne. Sa Majesté apres avoir fait aussi les saluts, monta sur ce Trô-

ne , où elle s'assit dans un Fauteüil , & se couvrit. Dans ce mesme temps les Officiers apres avoir fait la révérence à Monseigneur le Dauphin , saluèrent Monsieur & Monsieur le Duc, pour les avertir de l'accompagner au Trône , où il alloit recevoir l'Orde du Saint Esprit. Ce Prince , ayant salué l'Autel , le Roy , la Reine , & les Chevaliers , monta sur le Trône , où il se mit à genoux sur un Carreau de Velours violet à Fleurs-de-Lys d'or , ayant Monsieur à

à sa droite, & Monsieur le Duc
à sa gauche. M^r le Cardinal
de Bouillon estoit derriere
le Roy ; M^r de Louvois à la
droite , avec le Livre des É-
vangiles ; M^r le Marquis de
Seignelay à costé de M^r de
Louvois , tenant le Collier
de l'Ordre , & le Cordon
bleu avec une Croix ; M^r de
Mesmes à la gauche du Roy ;
M^r de Chasteau - neuf au-
pres de M^r de Mesmes , te-
nant l'Acte du Serment que
Monseigneur le Dauphin
devoit faire ; & M^{rs} du Pont
& Desprez au bas des mar-

ches du Trône. Ce Prince ayant les mains sur le Livre des Evangiles, leût à haute voix ce Serment, & le signa apres l'avoir leû. Il est conceu en ces termes dans le trente-fixième Article des Statuts de l'Ordre. Je ne vous puis dire s'il y eut quelque chose de chargé pour Monseigneur le Dauphin.



Janvier 1682.

M

SERMENT ET VOEU
des Commandeurs de l'Ordre
du Saint Esprit.

JE jure & vouë à Dieu, en
la face de son Eglise, &
vous promets, SIRE, sur ma
foy & honneur, que je vivray
& mourray en la Foy & Re-
ligion Catholique, sans jamais
m'en départir, ny de l'union
de nostre Mere Sainte Eglise.
Apostolique & Romaine; Que
je vous porteray entiere & par-
faite obéissance, sans jamais y
manquer, comme un bon &

loyal Sujet doit faire; Que je
 garderay, défendray, & sou-
 tiendray de tout mon pouvoir,
 l'honneur, les querelles, & droits
 de Vostre Majesté Royale en-
 vers tous & contre tous; Qu'en
 temps de Guerre, je me rendray
 à vostre suite, en l'équipage de
 Chevaux & d'Armes que je
 suis tenu avoir par les Statuts
 de cet Ordre; & en Paix, quand
 il se présentera quelque occasion
 d'importance, toutes & quantes-
 fois qu'il vous plaira me mander,
 pour vous servir contre quelque
 Personne qui puisse vivre &
 mourir, sans nul excepter, & ce

M. ij.

jusques à la mort; Qu'en telles occasions je n'abandonneray jamais vostre Personne, ou le lieu où vous m'aurez ordonné servir, sans vostre exprés Congé & Commandement signé de vostre propre main, ou de celuy auprès duquel vous m'aurez ordonné d'estre, sinon quand je luy auray fait aparoir d'une juste & légitime occasion; Que je ne sortiray jamais de vostre Royaume, spécialement pour aller au service d'aucun Prince Estranger, sans vostredit commandement; & ne prendray pension, gages, ou état, d'autre Roy, Prince, Potentat,

& Seigneur que ce soit, ny m'obligeray au service d'autre Personne vivante que de Vostre Majesté seule, sans vostre expresse permission; Que je vous révéleray fidèlement tout ce que je sçauray cy-apres importer vostre Service, l'Etat, & conservation du présent Ordre du Saint Esprit, duquel il vous plaist m'honorer; & ne consentiray, ny permettray jamais, en tant qu'à moy sera, qu'il soit rien innové ou attenté contre le service de Dieu, ny contre vostre Autorité Royale, & au préjudice dudit Ordre, lequel je met-

tray peine d'entretenir & aug-
 menter de tout mon pouvoir. Je
 garderay & observeray tres-
 religieusement les Statuts &
 Ordonnances d'iceluy. Je porte-
 ray à jamais la Croix cousüe &
 celle d'or au col, comme il m'est
 ordonné par les Statuts; & me
 trouveray à toutes les Assemblées
 des Chapitres généraux toutes
 les fois qu'il vous plaira me le
 commander; ou bien vous feray
 présenter mes excuses, lesquelles
 je ne tiendray pour bonnes, si elles
 ne sont approuvées & autorisées
 de Vostre Majesté, avec l'Avis
 de la plus grande part des Com-

*mandeurs qui seront pres d'Elle,
signé de vostre main, & scellé
du Scel de l'Ordre, dont je seray
tenu retirer Acte.*

Après que Monseigneur
le Dauphin eut signé l'Acte
de son Serment, M^r Gui-
tonneau, Premier Valet de
Garderobe, luy osta le Capo,
& le Roy luy mit le Cordon
bleu, en luy disant, Recevez
de nostre main le Collier de nôtre
Ordre du Benois^t Saint Esprit,
au nom du Pere, du Fils, &
du Saint Esprit. En suite Sa
Majesté luy mit le Manteau

& le Collier de l'Ordre.
Monsieur le Dauphin
salua le Roy en se relevant,
& apres luy, Monsieur,
Monsieur le Duc ; & les
Officiers firent le mesme
salut. Cela estant fait , les
Officiers salüèrent pour la
derniere fois l'Autel, le Roy,
la Reyne, & les Chevaliers,
& la Marche fut la mesme
pour reconduire le Roy
dans sa Chambre ; qu'elle
avoit esté pour venir à la
Chapelle. Apres que Sa
Majesté y fut entréc, M^r de
Mesmes précédé encor du
Héraut

Héraut & de l'Huissier, reconduisit Monseigneur le Dauphin jusqu'en son Appartement.

Vous vous connoissez trop bien en Musique, pour n'être pas satisfaite de l'Air nouveau que je vous envoie. Il est d'un de nos plus grands Maîtres, & vous n'aurez pas de peine à vous en appercevoir, quand vous en aurez parcouru les Notes.

52

Janvier 1682.

N

AIR NOUVEAU.

A Pres un rude assaut nous avons
 la victoire,
 Bacchus s'est déclaré pour nous.
 Bannissons les soucis, ne pensons plus
 qu'à boire,
 Mon cœur, il n'est rien de si doux.
 Pour éteindre une belle flamme,
 Qu'Amour allume dās nostre ame
 Par tout ce qu'il a de plus fort,
 Ah, qu'il faut faire un grādeffort!

Il semble par ces derniers
 Vers qu'il n'y ait rien de plus
 difficile à un Amant que de
 s'affranchir de sa passion. Ce-
 pendant on en voit peu de
 durables , & sur quelques

Orans

Donnoit une superbe Feste;

N ij

tant on en voit peu de
ables , & sur quelques

fondemens que les belles liaisons se soient établies, les plus vieux Amours meurent touûjours jeunes. C'est ce que dit agréablement M^r de Fontenelle dans le galant Ouvrage que je vous envoie. Il luy a donné pour titre,

LES IEUX

OLIMPIQUES.

Jadis de cent ans en cent ans,
La magnifique Rome à tous ses Ha-
bitans

Donnoit une superbe Feste;

N ij

148 MERCVRE

*Et les Hérauts crioient, Citoyens,
accourez,
Vous n'avez jamais veu, jamais
vous ne verrez
Le Spectacle qu'on vous ap-
preste.*

25

*Ce n'est pas, qu'à parler dans la
grande rigueur,
On n'eust bien pû trouver quelque
Teste chénuë,
D'une opiniâtre vigueur,
Par qui la Feste eust esté déjà veuë;
Mais quoy? dans la condition
Où les Dieux ont réduit la triste vie
humaine,
Un cas si singulier ne valoit pas la
peine
Qu'on en fist une exception.*

22

*Telle est chez les Amours la coutume
établie;*

*La même chose s'y publie
A des Feux solennels qu'ils célèbrent
entr'eux;*

*Mais ce qui fait pitié quand on le
considere,*

*C'est que tous les quatre ans on cé-
lebre ces Feux;*

Cependant pour ces Malheureux

C'est une Feste séculaire,

Jamais un Amour n'en voit deux.

SE

*Ils n'avoient pas jadis les mêmes
destinées,*

*Un Amour fournissoit sa quinzaine
d'années,*

*Sa vingtaine, pour faire un compte
encor plus rond;*

*Ils baissent maintenant, moins d'un
an les emporte;*

*Et s'il faut que toujours ils baissent
de la sorte,*

N iiij -

150 MERCURE

*Dieu sçache ce qu'ils deviendront.
Avoir vescu deux ans, la carrière
est jolie;
Trois, c'est le bout du monde, on ne
les peut passer;
Mais d'aller jusqu'à quatre, oh ce
seroit folie,
Si seulement ils osoient y penser.*

52

*Aussi ne fut-ce point une veuë ordi-
naire,
Lors qu'à ces derniers Jeux, & dans
un grand concours,
S'avança le Doyen de Cypre & de
Cithere,
Le Mathusalem des Amours,
Un Amour de cinq ans, & qui de
ce Spectacle
Leur eust fait par avance un fidelle
raport;*

GALANT. 151

*Le petit Peuple aîlé, dans un commun
transport,
Batit des mains, cria miracle.*

52

*Mais, grands Dieux! que ne fut-ce
pas,
Quand il vint dans la Lice, & mal-
gré ce grand âge,
Sur de jeunes Rivaux remporta l'a-
vantage
En toutes sortes de Combats?
Car ces Jeux ressembloient à ceux que
vit l'Elide,
Jeux guerriers, où venoient s'exercer
les Amours;
Tantost à déclarer une flâme timide,
Qui veut parler, & qui se taist
toujours;
Tantost à placer bien ces douces ba-
gatelles,
Ces pettts soins qui touchent tant;
N iiiij*

152 MERCVRE

*Tantost à se plaindre des Belles
Avec respect, & mesme en s'em-
portant.*

*Que sçay-je enfin ? Sous cette fausse
image*

*Ils préludent ensemble à leurs char-
mans travaux,*

*Et tous dans leur mestier sçavent des
tours nouveaux,*

Après un tel apprentissage.



*D'une foule d'Amours le Vainqueur
fut suivy.*

*De toutes parts l'allégresse s'ex-
prime*

*Par mille cris redoublez à l'envy;
L'un admire à cinq ans quelle force
l'anime;*

*L'autre veut sçavoir le régime
Dont jusqu'alors il s'est servy.*

*Mais lay ; Ce ne sont pas icy,
comme j'espere,
Dit-il, les derniers Jeux où je me
trouveré,
Il n'est pas encor temps que je
sois admiré,
Et qu'il soit dit, sans vous dé-
plaîre,
Toustant que vous voila, je vous
enterreré.
Mon destin sera tel, que des
Amours antiques
Chez les Amours futurs moy seul
je feray foy;
On me consultera sur de vieilles
pratiques,
Dont la mémoire auroit péry
sans moy;
Mais puis que vous voulez sça-
voir ce qui me donne*

154 MERCURE

Cette longue santé dont vous
estes surpris,

Je vis de ce beau feu qui sort des
yeux d'Iris,

Et comme on voit, la nourriture
est bonne.

M^r Lucas Secrétaire du
Cabinet du feu Roy , mou-
rut en la Terre de Saclé pro-
che de Paris , sur la fin du
dernier mois. Il avoit beau-
coup de mérite & de belles
connoissances. C'est ce qui
l'avoit fait employer dans
d'importantes Négotiations
en Angleterre avec feu M^r
le Premier Président de Bel-

lièvre, & en d'autres Roy-
mes Etrangers. Il ſçavoit
tres-bien la vieille Cour, &
rien ne luy avoit eſté caché
des plus particulieres actions
du Roy ſon Maïſtre, dont il
avoit merité les bonnes gra-
ces. Tout le monde connoiſ-
ſoit ſa probité. Il avoit du
cœur & de la bonne foy, &
eſtoit Beaufrere de M^r de
Bartillac, Garde du Tréſor
Royal.

Meſſire Pierre de Laroze-
peire, Maréchal de Camp
des Armées du Roy, ancien
Gouverneur, & Grand Bail-

156 MERCURE

ly d'Oudenarde , est mort
aussi le dernier jour de l'an-
née.

Jé vous parlay il y a deux
mois de la mort de M^r de la
Baume, Conseiller au Par-
lement de Dauphiné. Elle a
esté suivie de celle du Doyen
de ce mesme Parlement,
qui portoit aussi le nom de
la Baume. Comme cette il-
lustre Famille a fait plusieurs
Branches , vous ne devez
pas estre étonnée si je vous
en entretiens souvent. M^r de
la Baume, Seigneur de la Ro-
chette, de Pananet, de Cha-

steaudouble , & autres Places , Pere de ce dernier mort , s'estoit acquis grande réputation au Parlement de Grenoble, dont il fut Doyen, & du Sénat de Savoye. Il mérita la considération de Marie de Medicis , qui le fit Maître des Requestes de son Hostel ; & Gaston de France, Duc d'Orleans, le voulut avoir en mesme temps pour son Conseiller ordinaire ; après quoy il fut fait Conseiller d'Etat à la recommandation de M^r le Cardinal de Richelieu. Il épousa une Fille

158. MERCVRE

de la Maison de la Croix-Chevriere, qui a donné deux Evêques & Princes de Grenoble. Il n'en eut qu'un Fils qui s'allia dans la Maison de Scarron, laquelle a aussi donné un Evêque & Prince de Grenoble. C'est ce Fils, qui estant Doyen du Parlement & Conseiller d'Etat, depuis le Ministère de M^r le Cardinal Mazarin, est mort à Chasteaudouble le 17. de l'autre mois. Une espece d'apoplexie l'a emporté en peu d'heures. Toute sa Famille a fort regretté sa perte. Il lais-

se deux Fils, dont l'aîné est
Conseiller au Parlement de
Grenoble.

On m'a fait voir plusieurs
Lettres, qui portent que
M^r de Gaffarel, Doyen en
Droit Canon de l'Université
de Paris, Prieur du Revest
de Brouffe, au Diocèse de
Cisteron, Commandeur de
Saint Omeil, natif de Man-
nesen Provence, mourut à
Sigonce il y a un mois ou
deux, âgé de quatre-vingts
ans. Son mérite personnel, sa
profonde érudition, & l'in-
telligence parfaite qu'il avoit

160 MERCURE

des Langues Hebraïque,
Chaldéenne, Syriaque, Grec-
que, Latine, Espagnole, &
& Italienne, l'avoient fait
choisir par feu M^r le Cardi-
nal de Richelieu, pour estre
son Bibliotécaire. L'estime
que ce grand Homme en
faisoit, luy avoit attiré celle
de tous les Sçavans de l'Eu-
rope, avec lesquels il a tou-
jours eu un tres-grand com-
merce; & dont il a esté sou-
vent consulté sur tout ce
qu'il y a de plus obscur & de
plus impénétrable dans les
Autheurs. Il a donné quan-

tité d'Ouvrages au Public, & entr'autres, *La Veuve de Sarepta*, les *Curiositez inouïes*, un *Traité sur les Talismans & sur les Médailles antiques*, & un autre des bons & des mauvais Génies. Il travailloit depuis plusieurs années à l'Histoire du Monde souterrain, où il parloit des Antres, Grotes, Mines, Voutes & Catacombes, qu'il avoit observez pendant trente ans de Voyages dans toutes les Parties du Monde. Il avoit presque finy cet Ouvrage; les Planches en estoient déjà toutes

- Janvier 1682.

Q

162 **MERCVRE**

gravées, & on l'alloit mettre sous la Presse, quand la mort l'a empesché d'exécuter son dessein. Il semble qu'il avoit un pressentiment de ce qui luy est arrivé, car sept ou huit mois auparavant il écrivit à trois de ses Amis, qu'éstant dans un âge tres-avancé, & sentant ses forces diminuer chaque jour, il desespéroit de pouvoir mettre son Livre en lumiere, & qu'il les prioit d'y travailler apres sa mort. L'un de ceux à qui il écrivit, estoit feu M^r l'Abbé de Saint Firmin, qui

GALANT. 163

a esté assez connu dans le monde par sa qualité , par son esprit & par sa science. L'autre est M^r l'Abbé Pécoil, l'un des plus sinceres, & des plus consommés Voyageurs de nostre siecle ; & le troisiéme, M^r Chorier Avocat au Parlement de Grenoble qui a fait l'Histoire du Dauphiné. L'on nous fait espérer que ces deux sçavans Amis qui restent à M^r de Gaffarel, & qui ont esté les dépositaires de ses volontez, ne priveront pas le Public d'un Ouvrage si rare & si cu-

O ij

rieux, & qu'ils travailleront incessamment à le mettre au jour.

Il s'est fait une grande Feste à Valenciennes, dont je ne puis mieux vous apprendre le détail, qu'en vous envoyant la Lettre qui m'en a instruit. Elle est d'un Gentilhomme qui s'y est trouvé.

SE

donner , comme il fait souvent,
des marques de sa magnificence,
il invita chez luy à un grand
Repas plusieurs Personnes choisies
de l'un & de l'autre Sexe.
Vingt Femmes de qualité ren-
dirent la Feste aussi agréable
que brillante, & autant d'Hom-
mes tous Marquis , Comtes, Vi-
comtes, Barons, ou Officiers aux
Gardes, y parurent avec éclat.

Jamais on ne vit tant de jeux,
Tant de grandeur , tant de
délicatesse ,
Tant de beauté, ny tant de
politesse

Que l'on en vit dans ces beaux
Lieux.

Tout y estoit parfaitement bien ordonné. Les Dames en descendant de Carrosse , trouvoient un Ecuyer de bon air , (car on n'en voit point d'autres dans la Maison de ce Gouverneur) qui leur donnoit la main pour les conduire jusqu'à la Porte de la premiere Salle de l'Apartment d'enbas , où il se trouvoit luy-mesme pour les faire passer dans une seconde , éclairée d'un grand nombre de Bougies , & de là dans sa Chambre , où l'on voit quantité d'excellens Tableaux dont elle est ornée. Tous les Gens priez s'estant rendus chez ce Gouver-

168 MERCURE

neur, il jugea qu'il falloit, pour éviter les cérémonies qui troublent assez souvent la joye dans des Assemblées de cette nature, que chacun tant les Hommes que les Femmes, tiraſt ſon rang au Billet. Il en fit en meſme temps apporter qu'il avoit fait mettre dans une tres-belle Bource. Lors que chacun eut ſon numero, il fut queſtion de faire un Roy, & de tirer pour cela de nouveaux Billets, dont un ſeul eſtoit écrit. Le ſort tomba ſur M^r le Marquis de M... qui choiſit pour Reyne, Madame la Comteſſe de.... C'eſt une Perſonne
toute

GALANT. 169

*toute pleine de merite , & qui le
pourroit disputer pour la beauté
avec tout ce qu'il y a de Fem-
mes. Il luy fit présent d'un Bou-
quet de Fleurs admirables.*

*Chacun en fut surpris ; jamais
plus galamment
On ne vit le Printemps, alors
qu'il renouvelle ,
Parer le sein de cette Belle,
Que fit l'Hyver dans ce mo-
ment.*

*Afin que vous connoissiez que
M^{re} de Magalorti n'est pas moins
curieux qu'il est insinifque ,
vous sçavez, Madame, que
toutes ces belles Fleurs avoient
Janvier 1682. P*

esté prises dans son Jardin.

Après cette Cerémonie, l'on monta dans un autre Appartement qui estoit du moins aussi orné que celui que l'on venoit de quitter. Toutes les Chambres estoient remplies de lumieres, & tendues des plus belles Tapisseries qu'il y ait dans toute la Flandre, que ce Gouverneur a fait faire exprés pour les lieux, & d'après les Dessesins de M le Brun. Je ne puis mieux vous marquer que par ce nom, que ce doit estre quelque chose de fort beau. Avant que d'entrer au lieu où la Compagnie devoit manger, on passa par

une fort grande Salle , où il y avoit deux magnifiques Buffets garnis de toute sorte de Vaisſelle d'argent , dont la quantité eſtoit ſurprenante. On ſe rendit de là dans la Chambre préparée pour le Repas. Deux grandes Tables de vingt-trois Couverts y eſtoient dreſſées , & l'on avoit attaché un numero ſur chaque Serviete , de ſorte que ſans faire de façon, chacun prit ſa place , ſelon celui qu'il avoit tiré. On obſerva ſeulement de donner les deux premiers au Roy & à la Reyne. Je n'entreray point, Madame , dans le détail du Repas,

172 MERCURE

que vous jugez bien qui répondit à la grandeur d'ame de celuy qui le donnoit. Je vous diray seulement que les Viandes estoient tres-déliçates, que Flore & Pomone se dépouillèrent de toutes leurs richesses pour cette superbe Feste, & que jamais on ne vit ensemble tant de Fleurs & tant de Fruits. A peine commençoit-on à manger, qu'on fut agréablement surpris par l'union de plusieurs Haut-bois & Flûtes-douces, qui meslant quelquesfois des Airs tendres aux Airs Champestres, charmerent cette belle Compagnie par les

uns & par les autres. Si tost qu'on se fut levé de table, toutes les Femmes passerent dans la Salle du Bal, qui estoit éclairée d'une infinité de Lustres. Les Violons qu'on y avoit placez en grand nombre, les receurent en joüant les Ouvertures des derniers Opéra. Le Parquet, la Boiserie, & la Sculpture de cette Salle, sont admirables. L'or & l'argent dont les Dames estoient toutes couvertes, brilloient merveilleusement aux flambeaux. Elles firent l'ornement du Bal, & les Hommes y dancèrent d'un air à se faire reconnoistre pour ce qu'ils

estoit. Enfin, Madame, rien
 n'y manqua & je ne sçay si Pa-
 ris, tout grand qu'il est, en pour-
 roit fournir un plus accomply. Il
 y vint beaucoup de Masques de
 Tournay, de Condé, de Bou-
 chain, & d'autres lieux, tous
 Gens de fort grande qualité.

Chacun dans ces momens auroit
 bien pû parler

Du feu qui le faisoit brûler;
 Mais hélas! dans ces lieux l'onde
 est inexorable,

Le plus fidelle Amant est le plus
 miserable,

Il faut qu'il soit toujours discret,
 Et que de ses soupirs il se fasse
 un seeret.

Je fus aussi mal-heureux que tous les autres ; & quoy que j'aime beaucoup depuis qu'il a plu à Sa Majesté de m'attacher dans ce Pais , je ne pus goustier d'autre bien , que celui de voir ce que j'aime sans pouvoir l'entretenir. Le Bal fut interrompu par six Officiers du Gouverneur qui entrèrent , les uns chargez de fruits, & les autres de liqueurs. Quelque temps apres , le Bal fut continué, & dura jusques à cinq heures du matin , que toute la Compagnie se rendit à la Chapelle de saint Pierre sur la Place, pour entendre la Messe , que M^r,

Magnolotti fit dire par son Aumonier. N'avoûrez-vous pas après cela, que le Gouverneur de Valenciennes est un des plus galans Hommes qu'il y ait au monde, & qu'on est trop heureux de pouvoir vivre dans la Place qu'il commande, ou dans son voisinage? Je suis, Madame, vostre tres &c.

Cette Feste me fait souvenir d'un avis que je me crois obligé de vous donner touchant celle de Charolles, dont vous avez veu les particularitez dans ma Lettre de Novembre. Les Memoires

que l'on m'en avoit donnez ne se sont pas trouvez justes, & je ne puis dire par quelles raisons ceux qui ont pris la peine de les dresser, ont appliqué aux honnestes Gens de cette petite Ville, dont ils ont emprunté les noms, ce qui s'est passé dans un autre lieu de Bourgogne. Je ne voy pas quel avantage ils peuvent tirer de cette plaisanterie, dont apparemment ils ne voudroient pas se nommer auteurs. On m'a appris que la Ville de Charolles, bien que composée de

quantité de Personnes d'honneur & d'esprit, n'est nullement propre à des divertissemens de cette nature. L'affluete en est assez incommode, & l'humeur des Gens de l'un & de l'autre sexe, qui y vivent fort honnestement, mais dans une grande retraite, ne pourroit pas s'accorder avec ces sortes de Fêtes d'éclat & de dépense. C'est de quoy, Madame, j'ay voulu vous informer, & en mesme temps le Public, afin qu'on ne m'envoye plus d'Histoires qui ne soient vrayes dans

toutes leurs circonstances. Si j'en reçois d'inventées, on les démeßlera toujourns tost ou tard , au defavantage de ceux qui n'auront pas écrit juste.

Je vous promis l'autre mois de vous parler de l'Académie de Peinture & de Sculpture ; il faut vous tenir parole. N'attendez pas pourtant un détail de tout ce qu'on pourroit dire sur cette matiere. Il seroit trop long, & mes Lettres ordinaires devant estre diversifiées par un grand nombre d'Articles,

180 MERCURE

dont celui-là rempliroit la place, si je le pouissois dans toute son étendue, il suffira que vous en sçachiez assez sur cet établissement, pour connoistre ce que c'est, & en parler dans l'occasion. Tout ce qui se fait sous le regne de Sa Majesté, est grand & digne d'estre connu.

Les Peintres & Sculpteurs du Roy, & quelques autres des plus habiles de cette Profession, estant poursuivis par les Maistres Peintres de Paris, s'unirent ensemble, & commencerent à former

un Corps sous le nom d'Académie Royale de Peinture & Sculpture. Leur dessein fut de faire des exercices publics pour élever ce bel Art en France au plus haut point de perfection qu'ils seroient, capables de luy donner & répondre par ce moyen aux graces que Sa Majesté faisoit aux habiles Peintres & Sculpteurs ; qu'Elle a toujours honorez des marques de son estime.

Cette Societé s'estant d'abord mise sous la protection de M^r le Cardinal Mazarin

182 MERCURE

& vice-protection de M^r le Chancelier Seguier, qui par leur autorité seconderent ses desseins, présenta au Roy une Requête, où elle exposa toutes les poursuites qui luy estoient faites, & le prejudice que recevoit l'Art de Peinture & de Sculpture, à qui l'on vouloit oster cette noble liberté qui luy est naturelle, pour l'assujettir aux Loix d'un Métier mécanique & servile. Sur cette Requête, le Conseil donna Arrest le 20. Janvier 1648. & fit défenses aux Maistres de trou-

bler l'Académie dans ses exercices.

Ceux qui composoient cette Assemblée dans son commencement, estoient au nombre de vingt-cinq Personnes, sçavoir, douze Officiers, à qui dans ce temps-là on avoit donné le nom d'Anciens, & qui chacun dans leur mois faisoient les Leçons publiques; onze Académiciens & deux Syndics. En voicy les noms.

Les douze Anciens, M^{rs} le Brun, Errard, Bourdon, de la Hyre, Sarasin, Cor-

neille , Perrier , de Beau-
 brun , le Sueur , Juste d'Eg-
 mont , Vanobstar , & Guil-
 lain.

Les onze Académiciens ,
 M^{rs} du Garnier , Vammol,
 Ferdinand, Boulogne, Mont-
 perché , Hans , Testelin l'ai-
 né , Gerard-Gosin , Pinage ,
 Besnard , & de Seve l'ainé.
 Les deux Syndics , que pré-
 sentement on appelle Huif-
 fiers , estoient les Sieurs Bel-
 lot & Levesque..

Un peu apres que cet Ar-
 rest eut esté donné , on pré-
 senta des Statuts pour ser-

GALANT. 185

vir de Reglemens entre les Académiciens, & pour ceux qui viendroient étudier. Ainsi dès le mois de Février de la mesme année 1648. l'Académie dressa treize Articles de Reglemens qui furent approuvez & homologuez par Lettres Patentes du mesme mois. L'expérience ayant fait voir cinq ou six années après, que pour l'avancement de l'Académie, il estoit necessaire d'ajouter quelques Articles aux premiers Statuts, il en fut dressé vingt un autres, qui ayant esté de mesme

Janvier 1682.

Q

présenté au Roy , furent homologuez par Lettres Patentes du mois de Janvier 1655. Depuis ce temps-là , Sa Majesté satisfaite du progrès que faisoit l'Academie , luy accorda de nouveaux Statuts beaucoup plus amples que les premiers , tant pour augmenter ce qui avoit esté omis , que pour corriger ce que le temps avoit fait connoistre ne se devoir plus faire de la maniere qu'il avoit esté ordonné par les Statuts précédens. Ces trois sortes de Statuts & Lettres Pa-

GALANT. 187

rentes ont esté solemnellement registrées en Parlement , à la Chambre des Comptes , & à la Cour des Aides , malgré les oppositions formelles des Maistres.

L'Académie, qui dès son commencement s'estoit mise sous la protection de M^r le Cardinal Mazarin, & vice-protection de M^r le Chancelier Seguier, pria en 1663. apres la mort de ce Cardinal, M^r le Chancelier Seguier de prendre sa protection, & M^r Colbert sa vice-prote-

Q ij

188 MERCURE

ction; & présentement, & dès l'année 1672. apres la mort de ce Chancelier, elle a pour Protecteur M Colbert, & pour Vice-Protecteur M^r le Marquis de Seignelay.

L'amour que ce grand Ministre a pour les beaux Arts, qu'il a si fort élevez en France, vous persuadera aisément que l'Académie luy est redevable de la plus grande partie des Privileges qui luy ont esté accordez par Sa Majesté. Les principaux sont, qu'il luy est per-

mis de choisir telles Personnes des plus éminentes qualitez du Royaume qu'elle jugera à propos pour la protection & vice-protection.

Le Roy luy a fait la grace de la loger dans ses Maisons Royales, luy ayant donné dans son commencement la jouissance de la Galerie du College Royal de l'Université, en suite un autre Logement plus spacieux auprès des Tuilleries; un autre apres plus commode dans la Galerie du Louvre; & enfin dans le Palais Royal, où elle

610 **MERCURE**
est établie présentement.

Sa Majesté fait un Fond dans l'Etat de ses Bâtimens, d'une Pension considérable pour les Officiers, entretien du Modèle, & autres dépenses qu'elle est obligée de soutenir.

Tous les Procès concernant les fonctions, ouvrages & exercices publics, sont évoquez au Conseil d'Etat; & l'Académie étant assemblée, est établie pour Juge des Diférends qui interviendront sur l'Art de Peinture & de Sculpture.

Celuy qui préside dans ses Assemblées, reçoit le serment de ceux qui sont jugez capables d'estre admis pour Académiciens.

Ses Délibérations prises dans les Assemblées, ont force de Statuts.

Elle a seule le pouvoir de poser le Modele, faire montre, & donner Leçon publique touchant le fait de Peinture & Sculpture, & leurs dépendances, avec défense à tous autres d'entreprendre de le faire; & pour empêcher que personne ne puisse

estre admis dans l'Art de Peinture & de Sculpture par d'autres voyes que par la capacité, Sa Majesté défend à toutes Personnes de prendre la qualité de ses Peintres & Sculpteurs, s'ils ne sont de l'Académie, révoquant tous Brévets qui peuvent avoir esté donnez pour ce sujet; & dans cette veüe, Elle obligera tous ceux qui en estoient pourvus quand l'Académie commença à s'établir, de s'unir à ce Corps; faute dequoy, ils en resteroient déchus.

L'Académie

L'Académie peut avoir d'autres Lieux dans la Ville pour faire ses Leçons publiques, & établir des Ecoles Académiques dans toutes les Villes du Royaume sous ses ordres, conformément aux Lettres Patentes & Articles de Reglemens que le Roy luy a accordez du mois de Novembre 1676.

Sa Majesté a aussi étably à Rome une Académie, où Elle entretient un Modele, & donne pension aux jeunes Etudians qui vont y prendre Leçon, apres avoir remporté

Janvier 1682.

R

194 MERCURE

le Prix dans l'Académie; & pour y présider, l'Académie y envoie un de ses Recteurs. Le premier qu'elle ait choisy pour cela, a esté M^r Errard, en suite M^r Coypel, & apres luy, M^r Errard y est retourné. Un des Statuts de l'Académie porte, que toutes les Expéditions des Délibérations, Provisions, & autres, seront purement émanées & intitulées de l'Académie.

Les Académiciens, qui rempliront les premières places jusqu'au nombre de quarante, seront déchargez

de toute Tutelle, Curatelle, Guet & Garde, avec droit de Committimus aux Requestes de l'Hostel ou du Palais à Paris.

Les Elèves des Académiciens qui n'ont pas assez de capacité pour estre admis dans l'Académie, doivent estre reçeus dans la Maîtrise de toutes les Villes du Royaume, sur le Certificat de celuy chez qui ils auront demeuré, visé par le Chancelier, & contresigné par le Secrétaire; ce Certificat leur tenant lieu de Brévet d'apprentissage.

Les Ouvrages des Académiciens ne peuvent estre moulez ny copiez sans leur permission.

Enfin cette Académie est maintenüe dans tous les Privileges accordez , tant par Sa Majesté que par les Roys ses Prédecesseurs, à ceux de cette Profession.

Les Officiers qui la composent sont, un Directeur, qui par les premiers Statuts estoit appellé Chef, & qu'on peut changer, ou continuer tous les ans. La Compagnie a la liberté de choisir pour

GALANT. 197

cette Charge une Personne de son Corps, ou un autre qui n'en soit point. Elle a esté possédée dans son commencement par M^r de Charmois, & en 1656. par M^r de Ratabon Sur-Intendant des Bâtimens.

Un Chancelier, dont la Charge est perpétuelle. Cette Place dès l'établissement de l'Académie, a esté remplie par M^r le Brun, qui non seulement comme Chancelier, mais encor à cause de sa qualité de Premier Peintre du Roy, préside dans toutes

R. iij

198 **MEROVRE**

les Assemblées, & reçoit le Serment. Sa fonction est de mettre le Visa sur les Expéditions, & de les sceller du Sceau, qui a d'un costé l'Image du Protecteur, & de l'autre, les Armes de l'Académie.

Quatre Recteurs aussi perpétuels, & deux Adjoints pour remplir la place des absens. Leur fonction est de servir par Quartier, de se trouver tous les Samedis à l'Académie, pour s'appliquer avec le Professeur en mois, à la correction des

GALANT. 199

Etudians, juger de ceux qui
aurent mieux fait & mérité
quelque récompense, &
pourvoir à toutes les autres
affaires.

Douze Professeurs, dont
deux tous les ans peuvent
estre changez au sort, & huit
Adjoints. Ces Professeurs
doivent servir par mois, se
trouver à l'Académie tous
les jours pendant leur mois
de service, poser le Modèle
en attitude à dessiner, cor-
riger les Etudians, & pren-
dre le soin des autres affaires.
Il y a encor deux Professeurs,

R iiij

200 MERCVRE

l'un en Geométrie, & l'autre en Anatomie, qui donnent des Leçons deux jours de chaque semaine.

Un Trésorier, pour recevoir les Pensions du Roy & autres Effets de l'Académie, en faire la distribution, & avoir la principale garde des Tableaux, Sculptures, Meubles, & Ustenciles de l'Académie.

Plusieurs Conseillers, qui sont divisez en deux Classes, sçavoir, la premiere, composée de ceux qui sont sortis d'autres Charges ; & la se-

conde , de Gens de mérite , qui pour l'amour & la connoissance qu'ils ont de ces Arts , seront admis dans l'Académie, comme Conseillers amateurs, qui étant d'un talent particulier, c'est à dire qui ne professant pas cet Art dans toutes les parties , ne peuvent parvenir qu'à cette qualité. Tous ces Conseillers ont voix délibérative dans les Assemblées.

Un Secrétaire, pour avoir soin des Affaires , tenir les Registres , & contresigner toutes les Expéditions.

L'Académie peut aussi avoir deux Huissiers pour la servir dans toutes les choses qui luy seront nécessaires. Ces Huissiers, s'ils sont Peintres ou Sulpteurs, jouïront des Privileges de l'Académie.

L'Académie Romaine, dite de S. Luc, ayant la connoissance de l'établissement & du mérite de ceux dont celle de France est composée, souhaita faire avec elle un commerce d'amitié & d'instruction pour la perfection de cet Art ; & afin de

l'obtenir, elle commença par l'élection qu'elle fit de M^r le Brun pour son Prince & Chef, qui est une qualité qu'elle n'a jamais donnée à d'autres Personnes qu'à celles qui sont dans la Ville de Rome, & qu'elle a continuée à M^r le Brun deux années de suite; ce qui donna lieu au Roy d'accorder des Lettres de jonction de ces deux Corps au mois de Novembre 1676. qui ont esté verifiées en Parlement.

L'Académie ne reçoit personne qui ne se fasse distin-

guer du commun par son mérite. Ceux qui professent cet Art dans toutes les parties, peuvent entrer dans toutes les Charges de ce Corps; mais ceux qui n'ont que des talens particuliers, comme ceux qui s'attachent seulement aux Portraits, aux Païssages, ou aux Fleurs & Fruits, quoy qu'ils ne laissent pas d'y estre reçeus, ne peuvent parvenir au plus qu'à la qualité de Conseillers.

Les habiles Graveurs y sont aussi reçeus aux mesmes conditions. L'ordre pour

leur réception est, que ceux qui travaillent en Figure & en Histoire, doivent travailler pendant un mois d'après le Modèle, en la présence du Professeur; en suite dequoy on luy donne un Sujet des Actions héroïques du Roy, par des figures allégoriques. Ce Sujet estant présenté à l'Académie, elle délibere à la pluralité des voix, si le Dessein doit estre reçu; & s'il est ainsi jugé, on ordonne à l'Aspirant de faire un Tableau d'une certaine grandeur, qui estant fait, est en-

cor jugé à la pluralité des voix. L'Aspirant est ensuite reçu, après avoir fait le serment entre les mains du Chancelier. Ceux qui ont quelque talent particulier, présentent de leurs Ouvrages, comme les premiers, sans neantmoins estre obligez de travailler d'après le naturel.

Il me reste à vous apprendre les noms de ceux qui sont présentement Officiers de l'Académie. Je vous ay déjà marqué que M^r le Brun en est Chancelier, & principal Recteur.

Recteurs.

M^r Anguier, Sculpteur.

M^r Girardon, Sc.

Adjoints à Recteurs.

M^r de Seve l'aîné, Peintre.

M^r Desjardins, Sc.

Conseillers-Professeurs.

M^r Beaubrun, P. Professeur
& Trésorier.

M^r Buister, Sc.

M^r Mauperché, P.

M^r Buiret, Sc.

M^r Coypel, P.

Professeurs.

M^r Regnaudin, Sc.

M^r Paillet, P.

M^r de Seve, P.

208 **MERCURE**

M^r Blanchard, P.

M^r de la Fosse, P.

M^r Lehongre, Sc.

M^r Coyzevaux, P.

M^r Hoüasse, P.

M^r Tuby, Sc.

M^r Audran, P.

M^r Jouvenet, P.

M^r Montaigne, P.

Adjoints à Professeurs.

M^r Corneille l'aîné, P.

M^r Raon, Sc.

M^r Monier, P.

M^r Massou, Sc.

M^r Stella, P.

M^r Verdier, P.

M^r Licherye, P.

M^r de Namur, P.

*Professeur en Geométrie
& Perspective.*

M^r Leclerc, Graveur.

Professeur en Anatomie.

M^r Friquet, P.

Conseillers.

M^r Rousselet, Gr.

M^r Yvart, P.

M^r Torteбат, P.

M^r Rabon, P.

M^r Silvestre, Gr.

M^r Edelinck, Gr.

M^r Baptiste Monoyé, P.

M^r Herault, P.

M^r Vandermeulin, P.

M^r Audran, Gr.

Janvier 1682.

S

210 MERCURE

M^r Guérin, Secrétaire.

Le Dimanche, onzième de ce mois, Monseigneur le Dauphin tint sur les Fonts de Baptême le Fils d'un des Officiers de Madame la Dauphine, avec Madame la Marquise de Chasteau-neuf, Femme du Secrétaire d'Etat de ce nom. M^r l'Evesque de Meaux en fit la cérémonie dans la Chapelle du Chateau de S. Germain.

M^r l'Evesque de Clermont a reçu depuis dix ou douze jours l'Abjuration de M^r & de Madame de Strada, à la-

quelle ce vigilant & pieux
Prélat travailloit depuis long
temps. Ils estoient tous deux
nez dans l'Héresie, M^r de
Strada, Seigneur de Serlieve
à une lieuë de Clermont, es-
tant originaire de Flandre,
& Madame de Strada de la
Famille des Fabrices. Les
bonnes qualitez de l'un &
de l'autre les faisoient fort
estimer dans la Province, &
ils n'estoient connus de per-
sonne qui ne souhaitast leur
conversion. Ainsi ce fut une
joye universelle de les voir
enfin assez pénétrez des lu-

S ij

mieres de nostre Foy , pour
abjurer l'Erreur de Calvin.
La Cerémonie se fit dans
l'Eglise Cathédrale de Cler-
mont avec une affluence de
monde incroyable. Made-
moiselle de Strada leur Fille
suivit leur exemple , ainsi
qu'une Fille de leurs Do-
mestiques. M^r l'Evesque
leur fit un Discours qui at-
tira les larmes de tous ceux
qui l'entendirent. Le *Te*
Deum fut chanté en suite so-
lemnellement , & tout le
monde sortit avec une satis-
faction extraordinaire.

Vous me marquez en avoir tant eu du sçavant Discours que je vous envoyay il y a un mois, de M^r Thior, Avocat du Roy au Présidial de la Fleche, qu'il est impossible que vous ne lisiez avec grád plaisir la nouvelle Piece d'éloquence dont je vous fais part. Elle est de M^r Terrasson, de l'Abbaye Royale de Jouxdiou, Directeur de l'Académie de Villefranche, dont plusieurs de mes Lettres vous ont appris l'établissement & l'heureux progrès.

214 MERCURE

252225 552:2525255

DISCOVRS PRONONCE'
à l'ouverture de l'Academie
de Villefranche en Beaujolois,
par M^r Terrasson, Directeur,
le troisiéme Decembre 1681.

MESSIEURS,

*Si l'ouverture de nostre Aca-
démie , & le retour de nos
Conferences , estoient un de ces
mouvemens parfaits & circu-
laires, qui finissent & recommen-
cent par un mesme point , vous
auriez lieu d'esperer quelque cha-*

se de grand de mon discours , & d'y trouver les riches & précieuses restes de cette gloire & de cette majesté qui parurent dans la dernière de nos actions & de nos assemblées. Ceux qui eurent l'honneur d'y prononcer les Eloges de son Altesse Royale Mademoiselle , répondirent si hautement par la force de leur éloquence au mérite du Sujet & à la grandeur de l'Action , qu'ils nous ont acquis une réputation éternelle. L'approbation que cette grande Princesse a eu la bonté de donner à leurs discours , sera dans la suite des temps le plus au-

216 MÉRCVRE

*guste monument de nostre gloire,
& le titre le plus illustre de nô-
tre établissement.*

*Ce seul avantage, Messieurs,
doit nous inspirer le genereux
dessein de reprendre nos Confe-
rences avec autant d'ardeur &
de courage que nous les avons
commencées, & de tâcher par
de nouveaux effets de meriter une
si glorieuse protection. Je sçay
bien que dans les actions d'esprit,
il n'appartient qu'aux Anges de
ne se lasser jamais. Ces celestes
Intelligences brillent toujors dās
leur propre Sphere. Ils sont in-
fatigables dans leurs applica-
tions*

tions , & ils donnent un mouvement perpétuel aux Astres , sans que leur force & leur activité soient abatuës , ny mesme affoiblies sous le poids de ces grands Globes du Monde. Comme ces esprits tiennent beaucoup de leur principe de cet Estre souverain , dont les idées & les connoissances sont toujours en mouvement ; qu'ils sont comme des Astres attachez à ce premier mobile , des Rayons émanez de ce divin Soleil , des étincelles de ce feu sacré ; Aussi par l'heureuse participation de cette premiere source d'activité & de lumiere , leur intelli-

Janvier 1682.

T

gence est ferme , constante & éternelle , & leur pénétration est si forte, qu'elle triomphe de toutes sortes d'obstacles.

La pureté de leur estre contribué encor à cette force invincible de leurs esprits. Les substances qui sont formées de différente matière , & par l'harmonie de plusieurs pièces rapportées, sont ordinairement foibles & languissantes dans leurs actions, soit qu'entre les parties qui les composent il y ait de certaines subtiles ouvertures & de petits espaces vuides qui contribuent beaucoup à leur relâchement &

à leur molesse , soit que ces mesmes parties n'estant pas toutes d'une force égale , & se pressant en differens endroits par des mouvemens contraires & opposez ; il arrive bien souvent que la pesanteur de l'une émousse la pointe & l'activité de l'autre. Mais les substances simples , pures & spirituelles, comme celles des Anges, n'estant ny partagées , ny mêlées , ny étenduës , & leur vertu estant toute recueillie & ramassée dans un seul point , il ne faut pas s'estonner si elle ne se dissipe jamais , si le feu qui les éclaire brille toujours sans les consumer,

T ij

si l'esprit qui les inspire & qui les anime , ne trouvant point dans le fond de leur estre d'ouverture pour s'exhaler , y forme le principe d'une fécondité & d'une action éternelle , & si par conséquent ils sont les seules intelligences créées qui ne se lassent jamais dans les actions d'esprit.

Nostre ame est spirituelle comme les Anges , mais sa vertu est bien plus limitée ; elle a des mouvemens qui s'affoiblissent dans la suite , des actions qui deviennent languissantes dans leur durée ; & quoy que le vray

& le bien soient les seuls objets
 qui peuvent faire son plaisir, sa
 joye & sa felicité, elle se lasse
 neanmoins dans la recherche de
 l'un & de l'autre. Il est vray
 que pour rendre justice à son me-
 rite, il faut dire que cette lassitude
 d'esprit, & ce dégoût des
 belles choses que nous ressentons
 dans nostre ame, sont plutost
 une necessité de son état qu'une
 foiblesse de sa vertu. Son état
 present est celui d'un rude &
 pesant esclavage qui l'attache
 au corps par autant de chaînes
 qu'il a d'organes qui le cōposent.
 La Prison de cette belle Esclave

222 MERCURE

est toujours obscure, & s'il y a quelques jours qui l'éclairent, ce sont de faux jours qui ne luy font voir que des Fantômes. Cette Prison est si étroite, que nôtre ame ne trouvant que cinq ou six pieds d'espace pour se remuer, y demeure souvent immobile.

Elle est enfin si sourde & si profonde, que cette malheureuse captive n'y peut entendre que le bruit des tempestes & des passions; & les fers de sa captivité sont si forts que quoy que toute spirituelle, elle est contrainte d'emprunter des pieds pour marcher, des mains pour agir, & une

langue pour parler ; en sorte que son immortalité en cet état luy seroit inutile pour produire des actions de vie, si nos propres veines ne luy fournissent des pointes & des esprits de sang pour les animer. Mais comme ces esprits & ces pointes s'évaporent , que les yeux qui luy fournissent la lumière ne sont pas toujours ouverts ; que la langue qui est l'interprete de sa pensée, est sujete à bégayer ; que la main à qui elle dicte ses ouvrages peut s'affoiblir & devenir paralytique , & que les imaginations sur lesquelles elle forme ses idées,

ne sont que fumées & que vapeurs ; il ne faut pas s'étonner, si l'ame elle mesme se ressentant de la foiblesse des organes & des instrumens qui la servent, ses idées sont courtes, ses discours languissans, ses ouvrages imparfaits, tous ses plus grands desseins & toutes ses plus genereuses résolutions de peu de succès & de durée.

Le Public est informé des heureux commencemens de nostre Académie. Entre celles qui ont paru dans ce siècle, on en voit peu qui ayent agy dans leur naissance avec plus de force & d'ap-

plication que la nostre. A juger de ses suites par ses heureux commencemens , on peut esperer ce que le sçavant Auteur de sa devise a présagé de sa future gloire , que les premiers feux dont elle brille dans sa naissance. & les lumieres qui couronnent encore son Berceau , doivent avoir la fermeté qui se trouve dans le feu & la lumiere des Diamans, dont les rayons sont presque eternels , puis qu'il faut le sang ou le fer pour les éteindre.

Vous avez, Messieurs, rempli & soutenu nos Conférences d'un si grand nombre de beaux

226 MERCURE

discours , que si l'exercice en est continué d'une force égale , nos Registres pourront fournir une assez riche & ample matiere pour former des Volumes entiers, & donner à nos Académiciens un rang d'honneur & de gloire parmy les Autheurs les plus celebres. La décision des Problemes, la pointe des Epigrammes , les fleurs de l'Eloquence , la pureté du Discours , en un mot tout ce que la Poësie & l'Oratoire ont de subtil & de majestueux , commence d'estre en usage parmy nous. On jugeroit , si je l'ose dire , à voir nos ouvrages & nos

productions , que nostre Compagnie est un de ces Corps qui naissent dans un instant par la vertu d'une main puissante & infinie, & qui ne finissent jamais.

Vous le sçavez , Messieurs, que ces effets qui naissent dans un instant & qui sont d'abord parfaits & achevez de toutes pieces , sont ordinairement incorruptibles , & d'une tres-longue durée ; parce qu'estant les productions d'une cause infiniment puissante & eternelle , ils portent dans leur sein l'impression & le caractere de la vertu & de la force de leur cause. Les Astres

*sortirent aussi beaux du neant
 qu'ils paroissent aujourd'huy à
 nos yeux. Les Elemens s'éleve-
 rent de cet abysme infiny avec
 toute la pureté de leur substance;
 & depuis tant de Siecles, ces
 Astres n'ont pas perdu un seul
 atôme de leurs lumieres, ny les
 Elemens en eux-mesmes un seul
 degré de pureté. Nostre Acadé-
 mie estant un Corps formé dans
 un instant, paroît achevé & par-
 fait du premier coup dans toutes
 ses parties, & mis au jour avec
 tous ses ornemens & toutes ses
 beautez. Elle ne semble pas
 estre l'ouvrage de ces causes li-*

mitées, foibles & languissantes, qui ne produisant leurs effets que piece apres piece, les laissent imparfaits, & qui se lassant par cette longue suite de productions, ne peuvent leur donner la force & l'impression d'une longue durée. L'Eglise luy a fourny ses Sçavans, la Justice ses Magistrats, la Jurisprudence ses Oracles; & toutes ces causes élevées & universelles, ayant contribué d'une mesme influence & dans un mesme jour, à la formation de nostre corps, on pourroit dire qu'elles luy ont donné tout ce qui est nécessaire de force & de

230 MERCURE

lumières pour l'affermir dans sa durée, & pour rendre ses suites éternelles.

Cependant, Messieurs, notre Académie pourroit tomber de ces premiers degrez d'élevation & de gloire, dans cette langueur & lassitude d'esprit, à laquelle nostre ame est sujete par le malheureux sort de son esclavage sous les sens & la matiere ; nos premiers feux pourroient s'éteindre, nos plumes devenir steriles, & nos Oracles ne plus parler. Mais nous avons lieu d'esperer, que dans cette langueur les plus nobles parties de cet illustre Corps

conserveront toujours leur première vie & leur première chaleur, qu'elles se défendront courageusement contre la mort, qu'elles animeront les plus froides & les plus éloignées, & qu'elles s'épargneront à elles-mêmes la honte des reproches que le Public pourroit nous faire d'avoir si mal soutenus la gloire de nos heureux commencemens, quoy qu'elles fussent innocentes de cet abattemēt & de cette paresse. Il y a des Corps qui pour constans & solides qu'ils soient en eux-mêmes, souffrent néanmoins des alterations du dehors. Ils dureront éternellement par la liai-

son & la fermeté des principes qui les composent, s'ils ne finissent par l'impression des causes étrangères. Le feu dissout le fer & le réduit en poussière. L'air pénètre les Rochers; & les liqueurs subtiles fondent & anéantissent les métaux, qui autrement par leur dureté ne finiroient jamais.

Nostre Académie, Messieurs, ne peut finir que par elle-même, par le relâchement & la mollesse des parties qui la composent. Toutes les causes étrangères ont pour elle de favorables impressions & d'heureuses in-

fluences. L'applaudissement du Public, l'autorité des Grands & l'éclat de la Renommée, contribuent tous les jours à l'immortalité de nostre corps. La Renommée publie par tout la beauté de ses ouvrages, & l'autorité des Grands la deffend contre les attaques de la médisance & de la censure.

Ne laissons donc pas, Messieurs, éteindre nos premiers feux. Fournissons toujours quelque matiere à nos applications & à nostre zele. Soutenons par nôtre persévérance nostre réputation. Ne permettons pas qu'on

Janvier 1682. V

voye lâchement finir une entreprise qui a esté conceüe sous l'autorité d'un si illustre Protecteur, & employons toutes les regles de nostre prudence & de nostre sçavoir, pour rendre cette Compagnie digne d'une gloire immortelle parmy les Hommes.

Vous avez appris par les Nouvelles publiques, combien les Fortifications que l'on fait aux environs de Strasbourg sont avancées. Ainsi je n'ay rien à vous en dire. Vous sçaviez qu'on avoit commencè ce travail,

& cela fuffit pour vous faire imaginer en quel état il doit eftre, puis que prendre une réfolution au Confeil du Roy, en commencer l'exécution, & l'achever, ne font prefque aujourd'huy qu'une mefme chofe. J'aurois icy lieu de vous parler de M^r de Louvoys, qui fe melle des Affaires de la Guerre, fi fa modeltie ne m'en empeschoit. Je vous diray feulemment que la bonne difcipline avec laquelle il fait vivre les Troupes dans Strasbourg, a achevé de ga-

236. MERCVRE

gner les Habirans. Vous n'en douterez pas, quand vous sçaurez qu'ils vont quitter leurs manieres de s'habiller, pour prendre celles de France. Rien ne sçauroit mieux marquer qu'ils ont le cœur tout François. Tous les Peuples qui changent de domination, ne s'attachent pas à en suivre les usages, à moins que cette nouvelle domination ne leur soit tres-agreable; mais cela manque fort peu d'arriver, quand le Souverain qu'on reconnoist mérite l'amour

des Peuples, & que les Ministres exécutant les ordres de leur Prince avec une exactitude digne de celuy qui les donne, font la felicité des bons Sujets.

L'attachement que M^r de Louvoys a fait paroître en toutes occasions pour le service de Sa Majesté, n'empêche pas qu'il n'en ait beaucoup pour sa Famille. Aussi est-il difficile d'estre bon Sujet, qu'en mesme temps on ne soit bon Pere. Ce Ministre l'a fait voir dans la maladie de M^r l'Abbé le Tel-

238 MERCURE

lier son Fils. Ce Fils a esté réduit à l'extrémité; & tant qu'on a eu sujet de craindre pour luy, il est impossible de se figurer les soins qu'en a pris M^r de Louvoys. Ce tendre Pere, dont les lumieres sont universelles, a non seulement esté présent aux plus importantes Consultations des Medecins qui l'ont veu, mais il a encor ouvert luy-mesme des opinions qu'ils ont agitées en sa présence, & qui ayant esté suivies, ont esté cause de la guérison de ce cher Malade. On peut

dire que dans tout le temps qu'il a esté en péril, cet actif Ministre estoit toujours à S. Germain, & toujours à Paris, puis que si-tost que ses occupations auprès du Roy luy laissoient quelque relâche, il se rendoit auprès de M^r son Fils. Ainsi son corps estoit à toute heure en mouvement, aussi-bien que son esprit. Cette fatigue ne luy estoit pas extraordinaire. Les Ministres doivent imiter le Souverain qui les fait agir, & c'est par cette raison que le Regne de Sa Majesté est

240 MERCURE

appellé celui des Prodiges.

M^r le Marquis de Seignelay suivant les vives manieres dont on sert aujourd'huy ce grand Monarque, est de retour de Dunquerque, où il estoit allé depuis peu de jours pour les Affaires de la Marine, & pour faire des épreuves de quelques Machines d'une invention nouvelle, dont le succès doit faire espérer beaucoup en temps de guerre. Ce qui causeroit de grandes surprises dans ces sortes de voyages, si l'on n'y estoit accoutumé, c'est que

que beaucoup de Personnes ont appris plustost le retour de ce Marquis, que l'on n'a sçeu son depart.

La Frégate *d'Ecole*, instituée par ses ordres pour l'instruction des jeunes Officiers des Vaisseaux du Roy, & des Gardes de la Marine, a esté desarmée par M^r le Chevalier le Bret de Flacourt, qui l'a commandée, & avec laquelle il a parcouru pendant six semaines les Costes de Rochefort. Sa Majesté l'a fait Capitaine des Gardes de la Marine, qui sont de ce costé-là.

Janvier 1682.

X

J'oublíay le dernier mois à vous apprendre la mort de M^r le Commandeur d'Oppede, Capitaine de la Galere appelée *la Perle*, & Chef d'Escadre. Cette mort est arrivée à Marseille, dans le temps qu'on y a fait la solennelle Réparation du Sacrilege que je vous ay dit y avoir esté commis. La Cérémonie qu'on fit pour l'Enterrement de ce Commandeur, fut une chose tout-à-fait lugubre. Tous les Officiers y assisterent en deuil. Le Commandement de sa

Galere a esté donné depuis sa mort à M^r le Chevalier de Tincourt. Ce changement, joint à quelques noms manquez dans le Mémoire que je vous ay déjà envoyé des Capitaines qui commandent les Galères, m'oblige à vous en donner un autre qui soit plus correct; & afin que vous soyez entierement satisfaite, j'y adjoûte les noms des Lieutenans , Sous - Lieutenans, & Enseignes.

LISTE DES OFFICIERS

*choisis par le Roy pour servir
sur ses Galeres, pendant l'an-
née 1682.*

LA REALE.

Monfieur le Maréchal Duc
de Vivonne, General des Ga-
leres; M^r le Commandeur de
la Bréteche, Chef d'Escadre;
M^r le Chevalier de Séguiran,
Lieutenant; M^r de Canjours,
autre Lieutenant; M^r le Che-
valier de Sérignan, premier
Sous-Lieutenant; M^r de Cam-
bray, fecond Sous-Lieute-
nant; M^r de la Meffeliere

GALANT. 245

l'aîné, premier Enseigne; M^r
de la Messeliere le jeune, se-
cond Enseigne.

LA PATRONNE.

M^r le Chevalier de Noail-
les, Lieutenant General; M^r
Gaillard, premier Lieute-
nant; M^r de Velleron, second
Lieutenant; M^r du Mont,
premier Sous - Lieutenant;
M^r de Chabons, second Sous-
Lieutenant; M^r de Montvil-
liers de Dienne, premier En-
seigne; M^r de Langeron-
Maulevrier, second Ense-
igne.

X iij

246 MERCVRE

LA PRINCESSE.

M^r de Manse, Chef d'Escadre ; M^r Garnier, Lieutenant ; M^r de Manse Fils, Sous-Lieutenant ; M^r de Bar, Enseigne.

L'INVINCIBLE.

M^r le Chevalier de Béthomas, Chef d'Escadre ; M^r Gombault, Lieutenant ; M^r Gratian, Sous-Lieutenant ; M^r de Savaillan, Enseigne.

LA FORTE.

M^r le Chevalier de Bréteüil, Chef d'Escadre ; M^r Deberas, Lieutenant ; M^r de Bionneau-d'Ayraguse, Sous-Lieu-

GALANT. 247

**tenant; M^r le Chevalier de
Puget, Enseigne.**

LA VICTOIRE.

**M^r le Chevalier de Janfon,
Capitaine; M^r le Chevalier
Despennes, Lieutenant; M^r
de Lubiere l'aîné, Sous-Lieu-
tenant; M^r le Chevalier de
Marcelange, Enseigne.**

LA REYNE.

**M^r de Montolieu, Capi-
taine; M^r de Manse Fils,
Lieutenant; M^r Icard, Sous-
Lieutenant; M^r le Chevalier
de la Périniere, Enseigne.**

LA VALEUR.

M^r du Vivier, Capitaine;

X iiiij

248 MERCURE

M^r Mosnier, Lieutenant;
M^r de Foresta, Sous-Lieutenant; M^r le Chevalier de Benoise, Enseigne.

LA FRANCE.

M^r de la Motte-Viala, Capitaine; M^r Mosnier le jeune, Lieutenant; M^r de Chasteau-neuf, Sous-Lieutenant; M^r le Chevalier de Marillac, Enseigne.

LA FORTUNE.

M^r le Chevalier de la Reynarde, Capitaine; M^r de Chaumont, Lieutenant; M^r Gueydon, Sous-Lieutenant; M^r le Chevalier de Levy, Enseigne.

GALANT. 249

LA SYRENE.

M^r de Forville, Capitaine;
M^r le Chevalier de Gonor,
Lieutenant; M^r le Chevalier
de S. Paul-Hecourt, Sous-
Lieutenant; M^r de Pour-
pris, Enseigne.

LA BRAVE.

M^r le Chevalier de Mira-
beau, Capitaine; M. Giraudi,
Lieutenant; M^r de Bévotent,
Sous-Lieutenant; M^r de Fon-
tette, Enseigne.

LA GRANDE.

M^r de Maubousquet, Ca-
pitaine; M^r de Vidalle, Lieu-
tenant; M^r Bernard, Sous-

250 **MERCVRE**

Lieutenant; M^r le Chevalier
de Ramilly, Enseigne.

LA BELLE.

M^r le Comte de Beüil, Ca-
pitaine; M^r de S. Michel,
Lieutenant; M^r Libertas,
Sous-Lieutenant; M^r de
Maisonneuve, Enseigne.

LA FAVORITE.

M^r le Chevalier Despennes,
Capitaine; M^r de Desoëssans,
Lieutenant; M^r Bernage,
Sous-Lieutenant; M^r de Lé-
pinay, Enseigne.

LA HARDIE.

M^r le Chevalier de S. He-
rem, Capitaine; M^r Vidault,

GALANT. 251

Lieutenant; M^r Ferrant, Sous
Lieutenant; M^r de Cornac,
Enseigne.

LA FLEUR-DE-LYS.

M^r le Commandeur de
Mandes, Capitaine; M^r De-
sacco, Lieutenant; M^r le Che-
valier de Colongue, Sous-
Lieutenant; M^r de la Bréton-
niere, Enseigne.

LA SUPERBE.

M^r le Chevalier de Rancé,
Capitaine; M^r le Chevalier
de Sabram, Lieutenant; M^r
de S. Antoine-Portal, Sous-
Lieutenant; M^r Despennes,
Enseigne.

252 MERCVRE

L'AMAZONE.

M^r le Chevalier de Roche-choüart, Capitaine ; M^r Longis, Lieutenant ; M^r le Chevalier de Marle, Sous-Lieutenant ; M^r Marin, Enseigne.

LA FIDELLE.

M^r de Montfuron, Capitaine ; M^r Naigre, Lieutenant ; M^r de Pontevéz, Sous-Lieutenant ; M^r de Vergnié, Enseigne.

LA GALANTE.

M^r le Chevalier Duchon, Capitaine ; M^r le Chevalier d'Arbouville, Lieutenant ; M^r le Chevalier de Courte-

GALANT. 233

bonne , Sous - Lieutenant;
M^r d'Heureux, Enseigne.

LA SOUVERAINE.

M le Chevalier de Mareüil,
Capitaine ; M^r le Chevalier
de Sérignat , Lieutenant;
M^r de Mareüil , Sous-Lieu-
tenant ; M^r de Maugiron,
Enseigne.

LA MADAME.

M^r de Roussel , Capitaine;
M^r de la Borde, Lieutenant;
M^r Molnier , Sous-Lieute-
nant ; M^r le Chevalier de
Simiane, Enseigne.

LA FERME.

M^r le Chevalier de Laufun,

254 MERCOVRE

Capitaine ; M^r le Chevalier de Sainte Croix, Lieutenant ; M^r de la Combe, Sous Lieutenant ; M^r le Chevalier de Tressemanes, Enseigne.

LA RENOMMEE.

M^r le Commandeur Colbert, Capitaine ; M^r le Chevalier Clement, Lieutenant ; M^r le Chevalier de la Bréteche, Sous-Lieutenant.

LA DAUPHINE.

M^r le Chevalier de la Farre, Capitaine ; M^r de Tiffac, Lieutenant ; M^r de Bousquet, Sous-Lieutenant ; M^r le Chevalier de Morange, Enseigne.

GALANT. 255

LA FIERE.

M^r le Comte du Lac, Capitaine ; M^r Marquet, Lieutenant ; M^r d'Andoque, Sous-Lieutenant ; M^r le Chevalier d'Escrainville, Enseigne.

LA COURONNE.

M^r le Chevalier de Bourseville, Capitaine ; M^r le Chevalier d'Ardenne, Lieutenant ; M^r Dagoust , Sous-Lieutenant ; M^r le Chevalier de Fontraille, Enseigne.

SAINT LOÜIS.

M^r le Chevalier de Sainte Croix, Capitaine ; M^r Garnier, Lieutenant, M^r le Chevalier

256 MERCVRE

de Sigonne, Sous-Lieutenant ; M^r le Chevalier de Valencé, Enseigne.

LA PERLE.

M^r le Chevalier de Tincourt, Capitaine , M^r Passébon, Lieutenant, M^r le Chevalier de Clermont, Sous-Lieutenant ; M^r le Chevalier de Feuquerolle, Enseigne.

Autres Officiers.

M^r de Savonniere, Major, M^r de Gessan, Ayde-Major ; M^r de Laguerre, Capitaine de Galiote ; M^r Espanet, Lieutenant de Galiote ; M^r Pelicot, autre Lieutenant de Galiote.

J'ay à vous parler d'un Mariage¹, qu'on peut dire qui s'est fait avec l'approbation publique. Jamais l'Epoux & l'Epouse ne furent mieux assortis. L'un est M^r de Vaubourg, Maistre des Requestes; & l'autre, Mademoiselle Voisin; Fille de feu M^r Voisin, qui s'est acquis tant de gloire dans les Intendances de Picardie, de Normandie & de Touraine, qu'il a exercées avec une intégrité qui fera longtemps vivre sa memoire. La cérémonie de ce Mariage se
Janvier 1682. Y

258 MERCURE

fit le huitième de ce mois dans l'Eglise de Saint Benoist, & le Festin de la Nôce chez M^r Voisin, Conseiller d'Etat, Oncle de la Mariée. On y fit venir les plus belles Voix de la Musique du Roy. M^r de Vaubourg est dans une estime, qui m'épargnera le soin de vous faire son Eloge. Tout ce que je vous diray de luy en general, c'est qu'il ne luy manque aucune des qualitez qu'on peut souhaiter dans un parfaitement honneste homme, & que dans quelque éleva-

tion qu'on le puisse jamais voir, on sera toujours persuadé que la Fortune luy aura rendu justice. Son application au travail est inconcevable. Il en fait tout son plaisir, & s'il peut estre encor sensible à quelque autre, c'est à celuy de se faire voir genéreux Amy. Vous sçavez qu'il est Fils de M^r Desmaretz, & que Madame la Mere est l'unique Sœur de M^r Colbert qui soit demeurée au monde. Ils ont sept Enfans, quatre Garçons & trois Filles. L'aîné est M^r

Y ij

260 MERCURE

Desmaretz Intendant des Finances , si connu de tout le monde par ses belles qualitez , & par l'importance de ses emplois , dont il s'acquie avec tant d'exactitude.

M^r l'Abbé Desmaretz , Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne est le second.

Il fut nommé Agent general du Clergé de France dans la derniere Assemblée tenuë en 1680. Sa conduite a fait connoître avec combien de justice il avoit esté choisi pour remplir ce poste. Il est obligeant, a les manieres du

monde les plus honnestes, & un air modeste qui persuade aisément de tout son mérite. M^r de Vaubourg est le troisiéme. Le dernier s'appelle M^r de Voufy. Il est Capitaine aux Gardes depuis un an, & en a servy six sur mer en qualité de Lieutenant & de Capitaine de Vaisseau. Il s'est trouvé en beaucoup d'occasions, & n'en a laissé échaper aucune sans donner des preuves de sa bravoure. Il est tres-bien fait de sa personne, & a l'esprit agréable & vif autant

que solide. M^r Desmaretz avoit encor deux Garçons, dont l'un est mort en Candie. L'autre apres s'estre signalé par plusieurs services, périt mal - heureusement dans le naufrage , dont je vous parlay il y a deux ou trois ans. Des trois Filles , il y en a deux Religieuses à Nostre - Dame de Soissons, & l'autre a épousé M^r de Bouville, Maistre des Requestes, & Intendant dans la Generalité de Moulins. Elle est belle , spirituelle , & pour tout dire , tres - digne Sœur

de Freres si accomplis.

Je viens à Mademoiselle Voisin, qui est devenue Madame de Vaubourg. C'est une jeune Personne ; qui a beaucoup d'embonpoint, quoy qu'elle n'ait pas encor achevé sa quinzième année. Elle est de ces tailles qu'on appelle riches, & rien n'est comparable à son air. Son teint est d'un brun clair & vif, sa bouche extrêmement petite, & d'un rouge surprenant, & ses yeux à fleur de teste, & tres-bien fendus. Les beautez de l'ame répon-

dent en elle à celles du corps; & si la délicatesse de son esprit donne de l'étonnement dans une Personne aussi jeune qu'elle, la solidité de son jugement n'est pas un moindre sujet de surprise. M^r son Pere mourut en Touraine, où il estoit Intendant, peu d'années apres qu'elle fut née. Ainsi le soin de son éducation regarda entièrement Madame sa Mere, qu'on peut dire en avoir fait un chef-d'œuvre par son exemple & par ses instructions, M^r Voisin, Conseiller
au

au Parlement de Paris, est son Frere. Il marche assez noblement sur les traces de M^{rs} Voisin son Pere & son Oncle, pour faire esperer qu'il remplira quelque jour leur place. Ce dernier, dont M^r de Lamoignon Avocat General, & Fils de feu M^r le Premier Président, a épousé la Fille, se fait distinguer encor aujourd'huy dans le Conseil d'Etat, dont il a l'honneur d'estre l'un des Conseillers ordinaires, apres avoir exercé si dignement pendant six années la Charge.

Janvier 1682. Z

ge de Prévoft des Marchands de Paris, l'une des plus importantes du Royaume.

Deux autres Personnes d'un fort grand merite, se font auffi mariées depuis peu de temps. Vous trouverez l'éclairciffement de cette nouvelle dans la Lettre dont je vous envoie une copie. Ce que je pourrois vous en dire de moy. mefme n'approcheroit pas de la maniere agreable dont elle eft contée. Ainfi je vous laiffe lire.

SE

ZZZSSZZSSZZSSSSZZZSS

A M A D M E

LA MARQUISE DE L.

A Grenoble ce 10. Janvier 1682.

JE ne sçay, Madame, pour-
quoy vous voulez que je vous
parle du Mariage de Made-
moiselle de Pluvinel avec M^r
d'Autichamp. C'est un soin dont
il me semble que vous auriez pû
me dispenser. Leur mérite &
leur nom vous sont presque aussi
connus qu'à moy. Vous sçavez
du moins que la Famille de M^r

Z ij

268 MERCURE

d'Autichamp est une Branche de celle de Heaumont, dont il a esté dit que nous n'en avons point qui la surpasse en ancienneté, & peu qui l'égalent. L'Histoire de François de Beaumont, Baron des Adrets, en a fait connoître quelque détail au Public, & luy a fait juger qu'il peut se former des Héros de cet illustre Sang. Amblard de Beaumont, Chancelier du dernier des Dauphins, signa les deux Transports de la Souveraineté du Dauphiné que son Maistre fit à nos Roys aux années 1343. & 1349. & il nous apprend qu'on se signale

dans cette Famille par la Robe
aussi-bien que par l'Epée. Nostre
heureux Epoux estoit Lieutenant
de la Cavalerie de la Mestre
de Camp du Regiment de Ville-
neuve, & commençoit dans ses
premieres Campagnes en Cata-
logne, à marcher à grands pas
sur les vestiges de ses Ancestres;
mais la mort de M^r son Pere
l'a obligé malgré luy à faire cé-
der les desirs de la gloire aux
soins des affaires domestiques.

Il murmura contre la Parque,
Qui l'arracha du service du Roy;
Il sçait que l'on ne peut aujourd'-
d'huy dans l'Employ

Z iij

270 MERCVRE

Rien faire de petit sous nostre
grand Monarque.

Il murmura contre la Parque,
Et justement il murmura;
Mais son Etoile l'attira,
Et l'on vit cette ame guer-
riere,

Oubliant du Dieu Mars les pé-
nibles travaux,
Commencer sous l'Amour une
douce carrière,
Et sentir de ses traits les agrea-
bles maux.

Comment se consoler de quitter
un grand Maistre,
Qui ternit tout l'éclat du Trône
des Césars,

Et pres de qui l'on méconnoî-
troit Mars,
Si Mars aupres de luy s'avisait
de paroître ?

Afin que son grand cœur n'eust
point à s'indigner,
A ce Maître si grand & si plein
de sagesse,
Il falloit que l'Amour, qui le
vouloit gagner,
Fist succéder une Maistresse,
Capable de produire & sentir la
tendresse,
Et qui méritaist de régner.

*Il l'a trouvée, Madame, en
la personne de l'illustre Made-
moiselle de la Baume-Pluvinel.
Il y a peu de mois que vous avez
leu dans le Mercure Galant de
quel sang elle est sortie, lors que
vous y avez vu le Mariage de
M^{re} de la Baume-Chasteau-
Z iiij.*

double, Conseiller au Parlement de Grenoble. Elle est venue d'une Branche de cette Maison, qui s'est alliée avec celle de M^r le Marquis de Montbrun, & de M^r le Marquis de la Roque de Carpentras, par M^r de Plazvinel, Pere de nostre Eponse, & Gouverneur de la Ville de Cret. Il s'estoit acquis cet Employ par ses services, non seulement pour luy, mais aussi la Survivance pour M^r le Marquis d'Aigluy son Fils unique, qui se voit déjà maître de quarante mille livres de rente, sans compter les Successions qui le regardent. Mais

le plus précieux des Biens de cette riche Famille, est Mademoiselle de Pluvinel. Elle est admirablement bien faite. Jamais on n'a vu de plus belle taille, d'air si fin, & des charmes si vifs. Elle est brune, & jamais personne n'a moins aimé la galanterie qu'elle, & jamais personne n'a pourtant eu des talens si délicats que les siens. On a dit d'elle dans le monde, que de son esprit il s'en feroit dix, & que chaque Esprit auroit de l'esprit. Il est vray qu'on luy a reproché d'avoir trop de cœur pour une Fille, mais on ne

274 MERCURE

*dira pas qu'elle en ait trop pour
une Femme. Les Enfans s'en
sentent toujours, car enfin les
Aigles ne viennent pas des Co-
lombes.*

**Que peut-on espérer de ce beau
Mariage**

**Que des Enfans pleins de cou-
rage?**

**Le Baron des Adrets renaîtra de
ce Sang,**

**Ils auront des Amblars la science
en partage.**

**Voilà ce que d'eux tous leur
Etoile m'apprend.**

*Il ne faut pas consulter les
Astres, Madame, pour sçavoir
si je seray à jamais vostre &c.*

Voicy des Paroles de M^r
de Monbrun , qui ont esté
mises en Air par un fort ha-
bile Maistre. Je vous en ay
déja envoyé de sa façon.

AIR NOUVEAU.

C Harmans & paisibles Bo-
cages,
Je sens quelque repos parmy vos noirs
ombrages,
En me plaignant d'un feu malheu-
reux & discret.
Mais dussiez-vous charmer toute sa
violence,
Sans vostre profond silence,
Vous ne sçauriez pas mon secret.

Le Roy a donné depuis un mois trois Gouvernemens, ſçavoir, celuy de Tournay à M^r de Tracy, celuy de Bergues à M^r de Bocquemare, & celuy de Gravelines à M^r de la Fresliere. Les deux premiers ayant ſervy dans le Regiment des Gardes, & le troiſième dans l'Artillerie, on peut dire qu'ils ſe ſont trouvez tous trois pendant la derniere Guerre dans les plus chaudes & les plus importantes occaſions, puis que le Regiment des Gardes a l'honneur d'ouvrir la

Tranchée dans tous les Sieges , & que le peu qu'a duré chacun de ceux que Sa Majesté a faits , ayant donné lieu d'en faire beaucoup , ce Regiment a recommencé souvent son employ ; au lieu que dans un long Siege chaque Regiment ayant son tour , les Gardes ont moins de rencontres à estre exposez. Je ne vous dis rien de particulier de ces Gouverneurs. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ay appris de leur bravoure dans vingt Relations des dernie-

278 MERCURE

res Campagnes du Roy.

L'Opéra d'*Atis* a esté pendant ce mois un des principaux divertissemens de la Cour. Madame la Dauphine ne l'avoit point encor vû ; & comme pour luy donner ce plaisir , on a refait la plûpart des choses nécessaires à cette représentation , la dépense n'a guere esté moindre pour le rétablir , qu'elle eust pû l'estre pour un Opéra nouveau ; mais Sa Majesté n'y regarde pas. Quand on ne distribuë rien qu'avec prudence , on a des

fonds suffisans pour tout. Atis a receu de grands embellissemens en Entrées. Mademoiselle de Nantes a dansé dans celle de la suite de Flore. Cette Princesse représentoit une petite Nymphe, & estoit au milieu de deux autres de sa grandeur. Quatre petits Zéphirs augmentoient-encor la beauté de cette Entrée. L'un estoit représenté par M le Comte de Guiche. Six grands Danceurs de la mesme suite formoient des Arcades de différentes Figures, avec

280 MERCURE

des Festons de Fleurs , sous lesquels les Nymphes & les Zéphirs dançoient & s'entrelassoient. Rien ne plaisoit tant que ce Spectacle. Dans le second Acte. Monseigneur le Dauphin dançoit une Entrée d'Egyptiens. Il estoit accompagné de Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon , de M^r le Comte de Vermandois , de M^r le Comte de Brionne , & de M^r de Miineurs. Dans la mesme Entrée estoient meslées cinq Egyptiennes , représentées par Mademoiselles de Lisle-

GALANT. 281

bonne, de Tonnerre, de Commercy, de Loubes, & de Laval. Cette dernière dançoit au milieu des quatre. Monseigneur le Dauphin représentoit un Dieu marin dans le quatrième Acte, & estoit suivy des mesmes Seigneurs que je viens de vous nommer. M^r le Comte de Guiche dançoit comme luy en Dieu marin dans la mesme Entrée, avec deux petits Ruisseaux & deux petites Fontaines. Les Dames dont je vous ay dit les noms en estoient aussi, vestuës en Di-

Janvier 1682.

A a

vinitez marines. Madame la Princesse de Conty devoit dancier avec elles dans les deux Entrées de Monseigneur le Dauphin , mais elle tomba malade , avant que l'on commençast les représentations d'Atys. Cette Princesse est présentement guerrie de sa fièvre ; & comme elle est généralement aimée, la joye qu'on a eüe du retour de sa santé a esté generale. Outre le divertissement de l'Opéra , la Cour a pris celuy du Bal & celuy de la Comédie Françoisse & Italienne , pendant

trois ou quatre jours de chaque semaine ; & le Roy , & Monseigneur le Dauphin, ont souvent esté à la Chasse. Comme elle est une image de la Guerre , & qu'un exercice pénible entretient le corps dans la fatigue, & l'endurcit aux injures des temps les plus incommodes, il ne faut pas s'étonner si Sa Majesté ne perd point l'habitude de chasser.

Quant aux divertissemens de Paris, l'Académie Royale de Musique a fait succéder le Triomphe de l'Amour à

A a ij

284 **MERCVRE**

Proserpine. *Le Tarquin*, Piece nouvelle de M^r Pradon, a paru sur le Theatre François ; & le *Baron d'Alby* Krac qu'on y a remis, sans qu'on l'eust joué depuis douze ans, a fort diverty dénombreuses Assemblées. Il y a eu pendant tout ce mois quantité de Bals qui ont attiré beaucoup de Masques. On en a donné quelques-uns de jour, mais les plus considérables se sont faits de nuit, suivant l'usage ordinaire. Celuy de M^r de Manneville, Secrétaire des

GALANT. 285

Commandemens de Monsieur, a esté du nombre. Il en donne un tous les ans à Leurs Alteſſes Royales, avec autant de magnificence que de politesse. Elles prirent ce divertissement le vingt & un de ce mois. Les Haut-bois y estoient meslez aux Violons. Messieurs les Princes de Conty & de la Roche-sur-Yon, & M^r le Comte de Vermandois, vinrent exprés de Saint Germain pour se trouver à cette Feste, où la plus grande partie des Princes & Princesses,

286 **MERCURE**

& tout ce qu'il y a de Personnes de la plus haute qualité & de Femmes bien faites à Paris, s'y rendirent aussi bien que plusieurs Ambassadeurs. La foule y estoit si grande, que quelque bon ordre¹ que donnassent à la Porte les Suisses de Son Altesse Royale, & les Gardes de ce Prince dans les autres lieux, les six Pierres de plein-pied, dont le principal Appartement est composé, furent remplies d'une infinité de Gens de marque, dont la plupart demeurèrent jus-

ques à cinq heures du matin. Monsieur se retira sur les onze heures, parce que Madame devoit aller le lendemain courre le Cerf avec le Roy. Il y avoit dans la Galerie, qui est la dernière Piece de l'Appartement, vingt-quatre Bassins de tout ce qu'on peut servir de plus rare, & de plus exquis dans une pareille occasion. Leurs Alteſſes Royales louèrent fort la maniere dont on avoit ordonné tout ce qui formoit ce grand Régál, qui estant donné avec joye, n'estoit

pas moins bien entendu que magnifique.

Leurs Altessees Royales sont retournées à Saint Germain apres avoir passé huit jours à Paris. Un peu avant leur départ, Monsieur donna un magnifique Soupé à plusieurs Dames de la première qualité. On mangea dans la petite Galerie de l'Appartement de ce Prince, & ensuite l'on passa dans la grande Chambre, où l'on avoit préparé toutes choses pour le Bal. Monsieur avoit un Juste-au-Corps & un Baudrier

Baudrier de Velours noir, l'un & l'autre tout garny de Diamans & de Pierreries de différentes couleurs , ainsi que l'Epée & les Boucles du Baudrier. L'Habit estoit en Ringrave, enrichie comme les manches d'un Point d'Espagne d'argent , avec une Garniture violete & argent. Madame & Mademoiselle estoient fort parées , & jamais Habits ne brillèrent plus en Diamans. Monsieur prit luy mesme le soin de faire placer les Masques. Le nombre en fut grand, & soi-

Janvier 1682.

B b

290 MERCVRE

xante des plus lestes demeurèrent jusques à la fin du Bal, dont on ne sortit qu'à deux heures du matin. La Collation fut tres-somptueuse, & l'on y prodigua les Liqueurs de toutes sortes. Cette Feste meriteroit une plus ample description, mais vous sçavez combien Monsieur est galant & magnifique; & le bon ordre qu'il fait observer en toutes choses vous estant connu, vous vous en formerez une idée beaucoup plus belle, que tout ce que j'en dirois ne

pourroit vous la donner.

L'arrivée de l'Ambassadeur de Mula Ismael Roy de Maroc , a fait trop de bruit icy , pour n'avoir pas esté sceuë dans vostre Province. Ce Roy est Frere de Muley Arrid , si connu en France sous le nom de Tafilète. C'est ainsi qu'on appelloit le Royaume de son Pere. Cet Etat est assez grand. Il fait partie de l'ancienne Numidie , nommée aujourd'huy *Biledulgerie* , & est situé entre Fez & la Mer Mediterranée. Ce Roy Ta-

Bb ij

filete , l'un des plus grands Conquerans d'Afrique , faisant faire un jour le Manege à son Cheval , donna de la teste contre une branche de Figuier. Ce coup fut mortel , & il en mourut quelques temps apres. Lors qu'il fut prest d'expirer , il mit son Epée qui est la marque de la Royauté , entre les mains de Mula Ismael son Frere , luy disant que ses deux Fils dont l'un n'avoit que quatre ans , & l'autre trois , estoient incapables de soutenir le poids du Royaume , & qu'il

prévoyoit que tous les Pais qu'il venoit de conquerir se revolteroient apres sa mort. Ce qu'il avoit prédit est arrivé. Les Peuples prirent les armes , & Mula Ismael s'étant mis à la teste des Nègres & de quelques autres Troupes , se vit obligé de conquerir de nouveau les Royaumes de Fez & de Maroc , les Souverainetez de Tetoïan , de Salé , d'Arcasfa , & une partie du Royaume de Sus. Les actions qu'il a faites dans ces diverses Conquestes, avec la valeur &

la prudence d'un grand Capitaine, ont esté beaucoup plus grandes que celles qui ont donné tant de reputation au Roy Tafiète. Ces Royaumes sont peuplez de Gens ramassez de diverses Nations, dont les principaux sont Maures, issus des anciens Sarrafins. Outre ces Maures qui demeurent dans les Villes, il y a deux autres sortes de Peuples, les uns appelez Barbares, les autres Arabes. Les Barbares habitent sous des Maisons couvertes de chaume dans

les grandes Montagnes d'Atlas , qui traversent tout le Païs ; & les Arabes ou Alarbes tiennent la Campagne , & sont divisez par races. Le Chef , ou l'Ancien de la Race , est le Commandant, & s'appelle Chef ou Capitaine. Ils passent toute leur vie sous des Tentes faites avec de la laine & du poil de Chevre, & habitent dans des Plaines par Adoüars. Un Adoüar est un assemblage de quarante ou cinquante Tentes élevées en rond. Une Race ; selon qu'elle est de-

venue nombreuse, aura quelquefois jusqu'à cinquante Adoüars. Ils sont-là avec leurs Femmes, leurs Chameaux, Chevaux, Moutons, Vaches, & autres Bestiaux, consumant tous les fourrages vingt lieuës aux environs, apres quoy ils levent leurs Tentës, & vont établir leur Camp en un autre endroit où il y a du fourrage. Ils sont par bandes de cinq ou six mille hommes sous un Commandant, qui selon les ordres qu'il reçoit du Roy, les fait marcher à la

Guerre , & c'est là la meilleure Cavalerie de toute l'Afrique. Mula Ismael qui règne aujourd'huy , a encore nouvellement conquis la Mamorre. C'est une Place qui appartenoit aux Espagnols , située sur le bord de la Mer Oceane. Ce Prince âgé seulement de trente-cinq ans , seroit très-digne d'estime, s'il n'estoit pas cruel. Lors qu'il est chagrin, il tue quelquefois de sa propre main jusques à vingt Negres de ses Esclaves. Il ne fait pas moins

éclater sa cruauté contre ses Sujets , qui se distinguent par des grandes actions. Il suffit qu'il les soupçonne d'être capables de se revolter pour n'épargner pas leur vie. Il est de la race de Mahometh surnommé Cherif , & en a dans son cachet le nom écrit en Langue Arabe , ainsi que celui du Sauveur du monde , que ces peuples nomment *Cidy Naïssa* , & qu'ils connoissent seulement pour un grand Prophete. Il y a encore dans ce Cachet le nom de Mahomet qu'ils ap-

pellent *Mahamet*, & celuy de Dieu. Leur Loy leur défend d'avoir d'autres Armes, & il ne leur est pas permis de prendre aucune figure de quelque façon que ce puisse estre. Ils prétendent estre les seuls qui suivent la veritable Religion de Mahomet, & disent qu'elle a esté commencée par nostre Seigneur, qu'ils font le premier de tous les Mores, & celuy qui ordonna le premier de l'habit qu'ils portent. Ils n'ont ny or ny argent, ny soye, & ne

300 MERCURE

sont vestus que d'une étoffe de laine , qui leur entoure deux ou trois fois tout le corps , depuis les pieds jusques à la teste.

Ils appellent cet habillement une *Hoque* , & elle doit toujours estre blanche. Ils observent aussi religieusement leur Loy pour leur manger que pour leurs habits , & ne se nourrissent d'aucunes viandes que des Bestes qui ont esté tuées par un Maure. Ce Maure presente la gorge de la Beste qu'il veut tuer du costé de la

Meque , & apres avoir dit,
Mon Dieu ; voila une Victi-
me que je vay vous immoler ;
je vous supplie que ce soit
pour vostre plus grande gloi-
re que nous la mangions , il
 luy coupe la gorge. Quand
 ils veulent faire leur *Sala* ou
 prieres , ce qu'ils font cinq
 fois par jour avec grande
 exactitude , ils se lavent les
 pieds & les jambes jusques
 au genoüil , & les mains &
 les bras jusques au coude ;
 puis s'estant assis à terre la
 face vers le Soleil Levant ,
 ils invoquent leur *Cidy Ma-*

hamet, & ensuite *Cidy Bel-labec*, qu'ils disent estre Saint Augustin, & ainsi plusieurs autres ; car ils ont du moins une douzaine de Saints, & à chacun de ceux qu'ils invoquent, ils se jettent contre terre, & la touchent de leur front. Ils mettent mesme *Cidy Naiffa* parmy leurs Saints. C'est le nom que je vous ay déjà dit, qu'ils donnent au Sauveur du monde. Ils le croient né d'une Vierge, & conçu par le Souffle de Dieu, mais ils ne peuvent comprendre que ce Souffle

soit le Saint Esprit , & par consequent qu'il y ait trois Personnes qui ne fassent qu'un seul Dieu.

Mula Ismael, apres avoir reduit Tanger à l'extremité, comme les nouvelles publiques vous l'ont appris, & fait avec les Anglois une Paix tres-glorieuse, resolut d'envoyer un Ambassadeur au Roy, sur ce que l'Escadre de six Vaisseaux commandez par M^r le Chevalier de Chasteau-renaud, que Sa Majesté a toujours tenus devant ses Ports, avoit ruiné

tout son commerce ces deux dernieres années, & dans ce dessein il nomma Hardgi Mehema Thummim, Gouverneur de Tetoüan pour venir en France. Cet Ambassadeur, qui est le premier qui soit jamais sorty de Maroc pour aller parler de Paix dans aucune Cour, s'embarqua sur le Vaisseau que commandoit M^r de la Barre dans l'Escadre de M^r de Chasteaurenaud, & vint prendre terre à Brest, où il resta quelque temps, en attendant les ordres du Roy, qui estoit alors

à Strasbourg. Il semble qu'un Homme qui vient d'un País sauvage, & où la guerre n'a point cessé depuis quarante ans, ne doive avoir rien que de farouche. Cependant quand il auroit toujours demeuré dans la Cour la plus polie, il n'auroit pas les manieres plus honnestes, ny l'esprit plus délicat. Il commença à faire paroître sa galanterie dans un Bal que luy donna Madame de Suen, Intendante de Brest, & il est en suite venu à Paris par les Villes de Vennes,

Janvier 1682.

Cc

Nantes, Angers, Verdun, Blois, & autres; & par tout on l'a régalé d'un Bal, où les Dames les mieux faites se sont trouvées. Dans toutes ces Villes, il a fait une Reyne de Maroc, & une Ambassadrice, disant *que la beauté des Dames de France avoit tant fait de bruit dans son Pais, que le Roy son Maistre l'envoyoit en Ambassade afin d'en demander une.* On'a tous les jours entendu de luy des galanteries nouvelles qui l'ont fait chérir à l'envy de tout le beau Sexe. Une Dame qu'il avoit faite

Reyne de Maroc, témoignant estre jalouse, & luy reprochant qu'il contoit sans cesse des douceurs à une autre qu'il avoit nommée Ambassadrice, il luy répondit sans s'embarasser. *Vous estes la Reyne. Je ne dois plus que vous admirer & me taire*, & continua d'entretenir cette Ambassadrice. Une autre Dame fort spirituelle, blâmant l'inconstance de ceux de son País, qui prenoient un si grand nombre de Femmes; *Si elles estoient faites comme vous*, dit-il, *nous n'en*

C c ij.

prendrions jamais qu'une. Par tout où il s'est trouvé, il a condamné l'usage de doter les Filles pour les marier, disant à la plus jolie, qu'il donneroit des millions pour l'épouser.

Le Dimanche 4. de ce mois, il fut conduit à l'Audience du Roy par M^r de Bonneüil, Introduceur des Ambassadeurs, qui estoit venu le prendre icy dans l'Hostel des Ambassadeurs Extraordinaires. Il fit une profonde inclination à Sa Majesté, luy présenta des

Lettres du Roy de Maroc,
qui étoient écrites en Arabe,
& luy fit ce Compliment.
Empereur de France Louis XIV
le plus grand de tous les Empe-
reurs & Roys Chrestiens qui ont
jamais esté, & qui seront, l'Em-
pereur mon Maistre ayant en-
tendu parler des grandes choses
que Vostre Majesté a faites dans
l'Europe, comme d'avoir à la
teste de ses Armées conquis des
Royaumes, gagné un grand
nombre de Batailles, & comme
au Lyon, vaincu tous ses En-
nemis, portant par tout la terreur
& l'effroy au travers de toutes

310 MERCURE

sortes de dangers ; toutes ces grandes Actions ont tant donné d'admiration & d'estime à l'Empereur mon Maistre pour Vostre Majesté, qu'il a crû qu'aux Conquestes de Sus, de Fez, de Tafilete, de Maroc, de Ris, des Arbouzenes, de Tétouïan, de Salé, & d'Alcassa, & à la gloire d'un grand nombre de Batailles qui l'ont rendu le plus grand & le plus vaillant de l'Affrique, il falloit adjoûter, pour achever de le rendre content & glorieux, la Paix avec Vostre Majesté, & c'est pour cela qu'il m'envoye icy son Am-

ambassadeur vous la demander.

Ce Compliment fut fait en Arabe, & interpreté au Roy par le Sieur Dipi, Interprete de Sa Majesté. Elle reçeut cet Ambassadeur fort agreablement, luy dit qu'Elle chercheroit toutes les occasions de luy faire plaisir, & nomma M^r Colbert de Croissy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & M^r le Marquis de Seignelay, Secrétaire d'Etat, pour écouter ses propositions. Il fut traité au fortir de là, avec toute sa Suite, par les Officiers de

Sa Majesté. Il est impossible d'exprimer l'admiration qu'il témoigna de la personne du Roy. Il dit lors qu'il fut dans l'Antichambre, *Qu'il avoit veu plusieurs Portraits de ce grand Monarque, & qu'il les feroit effacer tous, s'il avoit du pouvoir, n'y ayant aucun de ces Portraits qui approchast de la grandeur qu'il avoit remarquée dans son air; Qu'il méritoit d'estre le Souverain de toute la Terre, & qu'il souhaitoit qu'il n'y eust que deux Rois, celui de Maroc dans toute l'Afrique, & Sa Majesté*
dans

dans toutes les autres Parties du Monde. Le lendemain il entretint le Roy à son dîné ; & Sa Majesté s'estant informée comment il avoit trouvé Brest, & les autres lieux par où il avoit passé, il répondit, qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que les Vaisseaux de Brest ; que leur nombre, leur extraordinaire grandeur, les Canons & les Magazins, luy avoient donné une idée tres-haute de Sa Majesté ; mais que ce qu'il avoit le plus admiré, & qu'il ne pouvoit se lasser de voir, c'estoit l'ordre merveilleux par le-
Janvier 1682. D d

quel toutes choses estoient si commodément placées pour les Arme-
mens, que d'une seule parole Sa
Majesté pouvoit faire armer
dans ce Port cinquante Vaisseaux
en quinze jours ; Que le nombre
de Canons, de Bâtimens, & tou-
tes les grandes dépenses, estoient
des biens de la Fortune , mais
que ce bel ordre partoît de la teste.
Il disoit cela en portant son
doigt au front. Quant à la
beauté des Villes qu'il avoit
veuës depuis Brest jusqu'à
Paris , il dit à Sa Majesté ,
qu'il avoit marché pendant quin-
ze jours dans la mesme Route,

ayant toujours rencontré sur son chemin des Jardins & des Maisons qui continuoient la mesme Ville. Ce qui l'obligeoit à parler ainsi, c'est la desolation de son País, que les Guerres ont tellement ruiné, qu'on y marche quelquefois trois jours de suite sans trouver une Maison. Il adjousta, qu'il avoit veu dans tout son voyage autant de civilité & d'honnesteté aux François, que la reputation qu'ils ont par tout leur en donne, & qu'il ne s'étonnoit pas si l'avantage d'avoir un Roy si puissant, les rendoit fiers

D d ij

& redoutables à leurs Ennemis.

Tout cela fut dit en Espagnol , & expliqué à Sa Majesté par M^r de Rémondis, qui s'acquitta de cette conversation d'une maniere tres-spirituelle. Ce Gentilhomme avoit eu ordre du Roy à Brest d'accompagner cet Ambassadeur , & il ne l'a point quitté depuis ce tems-là. Ainsi il le suivit dans les Conferences qu'il eut quelques jours apres avec M^r de Croissy & de Seignelay , & y ménagea avec beaucoup d'adresse & d'esprit ce que

ces Messieurs luy confierent
touchant le Traité de Paix.
Ceux qui ont leu l'Histoire
de Provence, sçavent ce que
e'est que les Maisons de Ré-
mons & Rémondis. Il y en
a quatre de mesme nom, &
trois principalement d'une
Noblesse tres-ancienne qui
ont différentes armes. M^r de
Rémondis dont je vous par-
le, porte d'or à trois Aiglons
de sable & trois faces d'azur.
Ses services sont connus. Il
a esté sept ans dans les Mous-
quetaires, & fut blessé à
Mastric. Sa Majesté luy par-

D d iij

la de sa blessure, qu'Elle sçavoit bien qu'il avoit receuë en se distinguant, & luy dit obligeamment qu'Elle prendroit soin de luy. Il a servy dans la Guerre de Sicile, où les marques qu'il donna de valeur & de bravoure luy acquirent une estime generale. Il s'est trouvé à la prise de Valenciennes, & se signala si bien dans cette journée, que le Roy le fit Lieutenant de Vaisseau, & l'a fait depuis Capitaine & Major du Levant. Tous ceux de cette Maison sont dévoüez au servi-

ce depuis fort long-temps, & l'on y compte presentement quatre Freres. M^r le Chevalier de Rémondis, qui fût tué à Mastric apres avoir chassé les Ennemis du Bastion Dauphin dans le temps que M^r le Prince d'Orange assiegeoit la Place, estoit le cinquième. Il avoit fait dans toutes les autres occasions tout ce que peut faire un Brave, & estoit premier Capitaine dans le Regiment de Jonsac.

Le Lundy cinquième du mois, l'Ambassadeur de Ma-

D d iij

roc vit à Saint Germain l'Opéra d'Atis. Il en marqua beaucoup de surprise , & ayant passé ensuite sur le Theatre pour s'en retourner par un endroit où il y eust moins de foule, on luy môtra M^{rs} Lully , Vigarany & Ber-
rin , qui estoient ensemble. Apres qu'on luy eut appris que l'un avoit fait la Musique , l'autre les Machines, & que le dernier avoit eu soin des habits qu'il avoit trouvez si beaux, il leur dit à tous, *que sans les connoistre il leur avoit souhaité de longues années pour*

le service du Roy. Il a veu aussi *le Triomphe de l'Amour*, dans l'Académie Royale de Musique; & ce Spectacle étonna si fort tous ceux de sa Suite, que l'un d'entr'eux ne vouloit point regarder ce qui se passoit sur le Theatre, disant qu'il y avoit de la Magic. Ils n'admirerent pas moins les Eaux de Saint Cloud, qui leur parurent un enchantement, en sorte que leur surprise eût peine à cesser.

Le douzième du mois cet Ambassadeur vint à Nostre-Dame, où il fut reçu au son

des Orgues. Il monta sur les Tours , d'où il admira Paris , & dit *qu'il y avoit trois Villes l'un sur l'autre , à cause de la hauteur des Maisons.* Il vit ensuite les Tapisseries qui estoient tenduës dans le Chœur , & alla de là à l'Observatoire. Il entra d'abord dans l'Appartement de M^r Cassini; où M^r Picard le vint trouver. Il considéra les Globes , les Trompetes parlantes , les Figures de la Lune & des Planetes , & s'arresta quelque temps au Globe celeste , & aux Figures des

Sistemes des Planetes qu'on luy expliqua. Il passa ensuite dans la Tour Orientale, où on luy fit voir l'effet d'une fort grande Lunete, & les Instrumens dont on se sert pour les Observations. Il y regarda les Pendules, & admira leur régularité. Au sortir de là, il monta sur la Terrasse, où il demeura longtemps à considérer l'étendue de Paris, & à regarder divers objets avec des Lunetes. En descendant, on le fit entrer dans la Grand-Salle, & on luy apprit à quels usa-

ges on la destinoit. Il vit l'Appartement de M^r Picard , & ne voulut point sortir de l'Observatoire qu'il n'eût aussi veu les Caves. Il y descendit, & alla jusqu'à un endroit où on luy montra de l'Eau que la longueur du temps a petrifiée. Estant dans ces Caves , & se souvenant de la hauteur des Tours de Nostre-Dame, il dit qu'il voyoit de monter au Ciel , & qu'il se trouvoit dans les abysses , & que tout ce qu'il voyoit luy faisoit connoître qu'il n'y avoit rien dont les François ne fussent ca-

pables de venir à bout. Lors qu'il alla voir les Tableaux du Roy au Louvre, il considéra long-temps, & avec attention, les Batailles de M^{le} de Brun. On luy dit qu'elles estoient faites par un François, que Sa Majesté avoit ennobly à cause de son mérite & de la beauté de son genie; ce que cet Ambassadeur n'oublia pas; puis qu'étant allé quelques jours après aux Gobelins, lors qu'il eut admiré toutes les choses dont je vous ay déjà parlé, dans la Relation, de l'Ambassadeur

326 MERCURE

de Moscovie, il fut compli-
ment à M^r le Brun sur son
merveilleux talent, & sur
l'honneur que Sa Majesté
luy avoit fait. On l'a mené
aussi au Palais, où voyant la
grande foule qui s'y rencon-
tre toujours, il dit qu'il com-
mençoit à connoître ce que c'estoit
que Paris. En allant voir la
Bibliotheque du Roy, il fut
fort surpris du grand nom-
bre de Livres Arabes qu'on
luy montra. Parmi ces Li-
vres il trouva un Alcoran. Il
le prit, & le porta sur son
front, sur ses yeux, & sur sa

bouche, avec des marques d'une vénération tres-particuliere. Enfin il n'y a icy aucun endroit curieux qu'il n'ait visité, en sorte que tant de magnificence & de grandeur luy a fait dire , *Que ce qu'il a veu luy donne une idée de la France pareille à celle que les Mahometans ont de la gloire où ils croyent aller quand ils sont morts.* Une des choses qui luy a le plus causé d'admiration, a esté l'Exercice des Moufquetaires. M^r de Fourbin qui estoit aupres de luy pendant ce temps, luy demanda ce

qui luy sembloit de cet Exercice. Croyez-vous, Monsieur, luy répondit-il, estre auprès de moy dans ce moment ? Vous estes au milieu de ce Bataillon à faire vous mesme tous ces mouvemens, estant impossible qu'ils fussent si justes, s'il y avoit plus d'une personne qui s'en meslast. Bien heureux, Monsieur, d'avoir mille bras que vous pouvez remuër à mesme temps. Quelques autres luy ayant demandé, si cet Exercice le divertissoit. Rien n'est si divertissant, leur repliqua-t-il, que de voir manier les armes à ces Braves quand on

est de leurs Amis , car il n'y feroit pas bon autrement. Quelqu'un luy voulut expliquer ensuite que ces Messieurs avoient fait de très-belles actions dans toutes les Guerres , & que ces Compagnies estoient au Roy. Il répondit aussi-tost. Je sçay que ce sont de jeunes Lyons à l'Armée , & que le Roy est leur Capitaine. Son Altesse Royale l'envoya prier d'aller au Bal , par M^r Aubert son Maître de Ceremonies. Il dit mille choses galantes à toutes les Dames ; & Monsieur luy ayant demandé à
Janvier 1682. Ec

une heure apres minuit , s'il ne commençoit point à s'en-
nuyer , & s'il vouloit sortir ,
Je serois bien puny, luy dit-il,
si vous me l'ordonniez. Je ne
conçois rien de plus sensible que
de quitter une si illustre & si belle
Compagnie.

Pour achever de vous ren-
dre compte des choses qui
le regardent , j'ajoute ce que
l'on en a entendu dire au
Soupé du Roy. Sa Majesté
ayant demandé à M^r de Re-
mondis , si l'Ambassadeur
estoit content , sa réponse
fut qu'il luy avoit dit , qu'il

GALANT. 331

avoit pleuré lors qu'il apprit qu'il devoit venir en France; mais qu'il pleureroit beaucoup davantage en la quittant. Et là-dessus le Roy expliqua tout haut, comment il estoit venu Ambassadeur malgré luy, le Roy son Maître luy ayant envoyé dire qu'il luy couperoit le col s'il ne partoît. Sa Majesté demanda encor ce qu'il disoit de Paris; à quoy le mesme M^r de Rémondis répondit, *qu'il estoit au desespoir de ce qu'on ne le croiroit pas chez luy, & qu'il ne pourroit le trouver man-*

E e ij

vais , puis que luy-mesme n'auroit pas crû tout ce qu'on luy avoit fait voir, quand mille personnes en auroient voulu soutenir la verité; qu'il avoit un Livre où il écrivoit tout ce qu'il voyoit, & qu'il l'appelloit le Livre des Miracles. Le Roy fut fort contêt de cette réponse, & dit tout haut que cet Ambassadeur avoit de l'esprit. En suite Sa Majesté demanda ce qu'il avoit trouvé des Invalides & du Louvre. Pour les Invalides , répondit M^r de Rémondis , il s'y est promené plus de trois heures, disant

que c'estoit là la véritable marque de la grandeur du Roy; qu'il falloit que tous les Roys du monde vinssent apprendre de Vostre Majesté l'art de gouverner les Royaumes; & le Gouverneur de Salé, qui est à la suite de l'Ambassadeur, & qui passe pour un Saint en son País, m'a ferré alors la main, en me jurant deux fois par sa Loy, qu'assurément Dieu veilloit à la conservation de Vostre Majesté. Le Louvre leur a aussi paru d'une beauté admirable. Tous ceux de la Suite de l'Ambassadeur

l'ont trouvé trop grand, disant qu'il falloit des Carrosses pour aller d'un bout de la Galerie à l'autre. Mais l'Ambassadeur leur a répondu, qu'il le trouvoit trop petit, & que la Maison de ce Roy ne devoit point avoir d'autres bornes que l'Afrique. Monseigneur le Dauphin demanda à M^r de Rémondis s'il avoit veu l'Arsenal. Il répondit à ce Prince, qu'après en avoir admiré toutes les Armes, il fut fort surpris d'apprendre qu'il y en avoit pour armer quatre-vingts mille Hommes, & qu'il avoit

dit alors, que les *Vaisseaux de Brest, les Invalides, & l'Ar-
senal*, faisoient entendre aux
plus sourds la grandeur du Roy.

J'irois trop loin, si je rap-
portois toutes les choses
qu'il dit tous les jours à une
infinité de Gens de la pre-
miere qualité qui viennent
chez luy, & qui ne compren-
nent pas comment un More
peut avoir l'esprit si bien
tourné & si galant. Il est
vray que de tout temps on a
estimé la galanterie des Mo-
res. Vous sçavez qu'ils ont
esté maistres d'une partie de

l'Espagne. Le Chasteau de l'Alhambre de Grénade, y est encor appellé le Palais des Roys d'Afrique. La Veuë de l'Entrée de ce Palais que je vous envoie gravée, vous apprendra combien ils estoient superbes dans leurs Bâtimés. Cette Entrée est celle de l'Apartment qu'on appelle encor *de los Leones*. C'est une grande Court plus longue que large, dont tout le pavé est de Marbre blanc, & qui est environnée de cinquante deux Colomnes de Marbre d'Egypte. Deux Bassins d'Albâtre

bastre font au milieu. Le plus grand est porté sur douze Lyons aussi d'Albastre, qui jettent de gros boüillons d'eau. Aux deux bouts, il y a deux grands Vestibules soutenus d'une douzaine de Piliers de Marbre, qui avancent d'environ vingt pieds dans la Court. Chaque Vestibule a quatre Jets d'eau. Par là on entre dans de grandes Galeries qui regnent le long des Portiques, & d'où l'on passe en quantité de Pieces qui sont autour de la Court. Les plus belles sont

Janvier 1682.

F f

338 MERCURE

deux grands Sallons faits en dôme, & ornez d'une tres-riche Moresque, que les Arabes appellent *Comaragies*. Elle est d'une maniere de Stuc, où sont moulées mille petites Figures à la Mosaïque, mais d'une Mosaïque relevée en bosse, représentant par des lignes aussi déliées que si elles estoient imprimées sur de la cire, tout ce que l'on voit dans les Tapis de Turquie & de Perse, & dans les plus curieux Cabinets de Pieces rapportées; l'or, l'azur, le blanc,

& plusieurs autres couleurs, y estant meslées avec tant de variété, qu'on ne peut les regarder sans que les yeux en soient ébloüis. L'un de ces Sallons s'appelle *de las dos Hermanas*, ou des deux Sœurs, à cause qu'il est pavé entierement de deux grandes Pierres de Marbre que l'on nomme sans pareilles, & qui remplissent les deux costez depuis une muraille jusqu'à l'autre, à la reserve de l'espace que tient la Fontaine. L'autre Sallon est appelé *des Abencerrages*, à cause

Ff ij

340 MERCURE

qu'on tient que ce fut dans ce lieu-là que le dernier Roy More de Grénade en fit égorger un si grand nombre. Je resserre pour le mois prochain ce qui me reste à vous dire de l'Ambassadeur de Maroc. La grandeur du Roy est ce qui le touche plus que toutes choses, & cette matière vous est toujours agreable. Je suis sûr par là que vous aimerez le Sonnet qui suit. Il est sur les mesmes Bouts-rimez que vous avez déjà veus.

A U R O Y.

SONNET.

POur chanter vos Exploits, qu'est-ce
qu'un Flageolet,
Vous, qui pour soutenir le sacré Déca-
logue,
Feriez du Grand Seigneur un petit
Roytelet,
Aussi facilement que Virgile une Eglo-
gue?



Tout vous respecte & craint, Parlemont,
Chastelet,
Docteur, Historien, Poète, Pédagogue;
Et sans perdre souvent ny Cheval, ny
Mulet,
Vous sçavez enchaîner l'Ennemy cōme
un Dogue.



Dans un triste País par la guerre écuré,
On vous voit protéger jusqu'au moindre
Curé;

Ff iij

342 MERCVRE

*Vostre bonté, Grand Roy, soumet les plus
re-belles.*

33

*Qui peut passer le Rhin, peut passer
l'Hellespont;*

*De tout événement vostre valeur ré-
pond,*

*L'Espagne & la Hollande en sçavent
des nouvelles.*

En voicy encor un autre
sur la Grossesse de Madame
la Dauphine. Il est de M^r
Amoureux, de Digne, Avo-
cat au Parlement d'Aix.

SONNET.

MUse, appreste ta Lyre, au lieu
d'un Flageolet;

*Un Enfant qui sera l'appuy du Déca-
logue,*

GALANT. 343

*Sous qui le Grand Seigneur doit estre
un Roytelet,
Doit faire le sujet de ta plus belle Eglogue.*



*Il sçaura tout régler, Parlement, Chaf-
telet,
Son esprit n'aurapas besoin d'un Péda-
gogue,
Il rendra l'Ennemy plus bridé qu'un
Mulet,
Et tiendra l'Herétique enchaîné comme
un Dogue.*



*Son cœur noble & royal, de tout vice
écuré,
Sera toujours fidelle au suprême Curé,
Il paroîtra remply des vertus les plus
belles.*



*Ses Armes le rendront l'effroy de l'Hel-
lespont;
Et si la Branche enfin à la Tige répond,
Il fera sous LOUIS cent Conquestes
nouvelles.*

344 MERCURE

Il m'en reste d'autres sur divers Sujets, que la longueur de ma Lettre m'empêche aujourd'huy de vous envoyer. Je l'acheve par les Enigmes. Le vray Mot de la premiere est enfermédans ce Madrigal de Madame & de Mesdemoiselles de Tourville, du Ponteau-de-mer.

F Aut-il s'étonner, si rebelles
 A ce que nous dictoit nostre esprit chan-
 celant,
 Nous cherchions pour un Mot des lu-
 mières nouvelles?
 Qui croiroit qu'un Dieu sage, & qui se
 dit galant,
 D'un Rasoir étrénaist les Belles?

GALANT. 345

Ceux qui ont expliqué cette Enigme sur le mesme Mot, sont M^{rs} le Hot, Avocat à Caën; Lécuyer; De Clelban, de Normandie; R. de S. Martial; D. C. des Rives d'Allier; La jeune Châlonnoise; Les Associez de la Place aux Chats de la Ruë S. Honoré; Le Soupi-
rant teméraire; Le Berger de Cotentin; Tamiriste, de la Ruë de la Cerisaye. En Vers, Mesdemoiselles Legent, d'Orleans; De la Vallée, de Passy en Normandie; Dorival, de Conches; Mau-

346 MERCVRE

rice, de Bourgogne; M^{rs} du Pont, de la Place aux Chats; L'Abbé d'Arly; F. Esprit, Capitaine au Regiment de Picardie; D. M. Avocat du Roy au Siege d'Orbec; T. H. de Vallaunay, Sous-Brigadier dans les Chevaux Legers; C. Hutuge, d'Orleans; Varlet; Sagot, de la Boucherie de Beauvais; H. de Dinan en Bretagne; Le jeune de Bessons, de la Rue Montmartre; Le jeune Amant; L'Amant constant de la belle Gilbert, de la Rue S. Honoré; & le Mary

charmant. On a encor expliqué la mesme Enigme sur un Peigne, un Cerf, & un Chien de Chasse.

Le vray Mot de la seconde est dans ce Rondeau qui m'a esté envoyé sous le nom de la Nymphé à l'Anagramme, Je charme tout, de Laigle en Normandie.

DEpuis quinze jours justement,
Qu'ayant découvert l'Instrument
Que cachoit l'Enigme première,
J'en suis venue à la dernière,
J'y resue, & toujours vainement.



Une fois me vint en dormant
Un bon Mot dans l'entendement,
Mais on n'en reçus de lumière
Depuis.

*Si faut-il tout résolument
 En avoir éclaircissement.
 Ça, repassons cette matiere.
 Est-ce point... Ouy, c'est mon affaire.
 Mercure parle assurément
 De Puis.*

Le mesme Mot a esté
 trouvé par M^r de la Verbrif-
 sonne; E. Foyneau, Sous-
 Chantre de la Cathédrale
 de Vennes; Le Berger Siecle
 d'amour; Diane, de la Forest
 d'Alcléon; Pur Image de
 Verité; La Tourterelle verte
 de la Ruë du Cigne; Lau-
 tonniere, de la mesme Ruë;
 & la Païsanne d'Auteüil.
 Mademoiselle Pricur, de la

GALANT. 349

Ruë du Meurier, l'a expliquée en Vers, aussibien que M^{rs} du Puy Vicomte de Bernay; Gyges, du Havre; Baricot, Alcidor, & Floridor, tous trois de la mesme Ville; & l'Habitant irrésolu de la Rochelle. *Le Canon, la Tonne, la Pompe, le Pressoir, une Fontaine, la Cuve, & le Bureau d'Avis*, sont les autres Sens que l'on a donnez à cette Enigme.

Ceux qui ont trouvé le Mot de l'une & de l'autre, sont M^{rs} le Cordier de Caën, & F. G. *En Vers*, Mademoiselle Regnaudin l'aînée de la Porte de Riche;

350 MERCURE

lieu ; M^r Daubaine ; Droliart de Roconval, de la Porte Saint Antoine ; de Vaux, près Lyre en Normandie ; le Jeune Meinard de la rue Saint Denys ; Allard du Vexin ; Bardou de Poitiers ; l'Amant constant de la Belle Blonde de Salins , & l'Albaniste de Rouën.

L'Enigme en Figure, que quelques uns ont crû estre *la France, la Lunete d'approche, la Langue & la Carcasse*, a esté expliquée par M^r Bardou de Poitiers, & par M^r Daubaine, sur le Remede qui parmy les Dames est appelé *Agément*, & ç'en estoit le vray Mot. Ils ont reconnu le Medecin, le Chirurgien & l'Apotiquaire dans les trois Figures de la Planche, & ont deviné

sans peine, que le Canon estoit
 la Seringue. Les Enigmes conti-
 nuënt toujours à plaire, & par-
 my ceux qui établissent d'agréa-
 bles Societez dans les Provinces,
 plusieurs Personnes de l'un & de
 l'autre Sexe, proposent des Prix
 aux despens de la belle Trou-
 pe. Chaque Personne donne en
 mesme temps son Billet cacheté.
 Tous ces Billets sont ouverts en
 presence de toute la Compagnie,
 lors qu'on a receu le Mercure du
 mois suivant, qui contient l'ex-
 plication des deux Enigmes, &
 ceux qui ont deviné remportent
 les Prix. En voicy deux nouvel-
 les que je vous envoie. La pre-
 miere est de M^r Noé, l'un des
 Officiers de la Maison de M^r le
 Prince Henry Casimir de Nas-
 Janvier 1682. G g

352 MERCURE

seau, Gouverneur des Provinces
de Frise, de Groningue, & des
Ommelandes; & la seconde, de
M^r Girault le Jeune, Parisien.

ENIGME.

LE Tout-Puissant qui fait trembler
les Dieux,
Nous envoya sous la voûte des Cieux,
Pour enchanter par nostre utile usage
Tous les Mortels qui voyent nostre ou-
vrage,
Et nous naissons nuit & jour en tous
lieux.



Vous nous mesclez dās vos propos joyeux,
Vous nous mesclez dās vos discours pieux,
Vous ne priez que par nostre assemblage
Le Tout-Puissant.



Nous instruisons les jeunes & les vieux
Vos Peres morts, leurs antiques Ayeux,
Par nos effets reviennent en cet âge.

Nous sommes vingt, deux ou trois davantage,
Et nous mettons souvent devãt vos yeux
Le Tout-Puissant,

AUTRE ENIGME.

JE prens dans les Forests ma source
masculine;
Mais dès qu'on m'en tire une fois,
La forme qu'on me donne, est souvent
féminine;
Soit Homme ou Femme, on fin, à sem-
blables emplois
Chacun d'eux toujours me destine.



Cent Belles dans mon sein renforment
leurs filers,
Et mille Adorateurs charmez de leurs
attraits,
Suivant avec succès un attirante mode,
Qui leur plaît & les accommode,
Enferment jour & nuit chez moy bien
des appas,
Que sous l'heureux couvert qu'au tout
temps je leur donne.

354 MER. GAL.

*Peu de Gens (peut-estre personne)
Longtemps dans le grand air ne conser-
veroient pas.*



*Belles, en me cherchant, foyez toujours
tranquilles;
Vous, jeunes Soupirans, faites-en tout
autant,
Et ne vous donnez point de peines inu-
tiles,
- Vous me voyez peut-estre en cet ins-
tant.*

On vient de m'apprendre que Sa
Majesté, suivant sa maniere obligeante
de faire du bien, a fait des Présens con-
sidérables à des Personnes du premier
rang, qui ne s'y attendoient pas. Com-
me je ne suis point encor bien informé
de la chose, ny des circonstances, je
remets au premier mois à vous en par-
ler, & suis, Madame, vostre &c.

A Paris ce 31. Janvier 1681.

TABLE DES MATIÈRES

contenuës dans ce Volume.

P Rélude,	1
Devise pour le Roy,	4
Vers pour le Roy , faits par M. Chappelle,	7
Lettre,	12
La Fourney & le Moucheron, Fable,	21
Histoire,	31
Lettre en Vers,	72
Sacre de M. l'Evesque de Carcassonne,	77
Compliment de l'Académie d'Arles à M. le Duc de Vendosme,	82
Réponse de Madame de Saliez, Viguiere d'Alby, à l'Inconnu, qui luy a demandé d'estre reçu dans la Nouvelle Sette des Phiosophes qu'elle établit en faveur des Dames,	87
Institution des Ordres de Chevalerie, & de Saint Michel & du Saint Esprit ; avec ce qui s'est passé à la Reception de Monseigneur le Dauphin dans ces	

T A B L E.

deux Ordres,	100
Les Jeux Olympiques,	147
Mort de M. Lucas, Secrétaire du Cabinet du feu Roy,	154
Mort de M. de la Rozepaire, Maréchal de Camp des Armées du Roy,	155
Mort de M. de la Baume, Doyen au Parlement de Dauphiné,	156
Mort de M. Gaffarel, Doyen en Droit Canon de l'Université de Paris,	159
Lettre écrite de Valenciennes,	165
L'Etablissement de l'Académie de Peinture & Sculpture, & ses Progrès,	179
Conversion de M. & M. de Strada,	210
Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie de Metz,	214
Nouvelles de Strasbourg,	234
Mort de M. d'Abbeville Teller,	237
Voyage de Monsieur le Marquis de Ségnebois,	240
M. le Chevalier le Bret de Flacourt est fait Capitaine des Gardes de la Marine sur les Coûtes de Rochefort,	241
Mort de M. le Commandeur d'Oppède,	242

TABLE.

<i>Liste des Officiers choisis par le Roy, pour servir sur ses Galères pendant l'année 1682,</i>	243
<i>Mariage de M. de Vaubourg, & de Mademoiselle Voisin,</i>	257
<i>Mariage de M. d'Autichamp, & de Mademoiselle de la Baume Pluvinel,</i>	266
<i>Gouvernemens donnez par le Roy,</i>	276
<i>Divertissemens de la Cour & de Paris,</i>	278
<i>Régál donné par Son Altesse Royale,</i>	288
<i>Tout ce qui s'est passé dans le Voyage de l'Ambassadeur de Maroc, depuis Brest jusques à Paris, & depuis son arrivée; avec ce qu'il a dit de plus remarquable touchant tout ce qu'il a vu en France,</i>	291
<i>Sonnet en Bouts-rimez au Roy,</i>	341
<i>Sonnet en Bouts-rimez, sur la Grossesse de Madame la Dauphine,</i>	342
<i>Explication de la prem. Enigme du Mois passé, dont le Mot estoit le Rasoir,</i>	344
<i>Noms de ceux qui ont expliqué cette Enigme sur le mesme Mot,</i>	345

T A B L E.

<i>le Mot estoit le Puis,</i>	347
<i>Noms de ceux qui ont expliqué cette Enigme sur le mesme Mot,</i>	348
<i>Explication de l'Enigme en Figure,</i>	350
<i>Enigme,</i>	352
<i>Autre Enigme.</i>	353

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L Es Jettons doivent regarder la page 54.

L'Air qui commence par *Après un rude assaut nous avons la victoire*, doit regarder la page 146.

L'Air qui commence par *Charmans & paisibles Bocages*, doit regarder la page 275.

La Veuë de l'Entrée du Palais de l'Alhambre, doit regarder la page 336.

Österreichische Nationalbibliothek



460X

